

Moins perçu de \$40,000 cette saison

Denis Cantin veut acheter les Saguenéens

par Claude Lussier

CHICOUTIMI — Membre fondateur des Saguenéens de Chicoutimi, Denis Cantin est vivement intéressé à se porter acquéreur de l'équipe et de reprendre le siège de la présidence.

Rencontré dans le cadre du tournoi national bantam de Chicoutimi, l'ancien président des Saguenéens a spécifié qu'il ambitionnait de devenir propriétaire unique ou actionnaire majoritaire. "C'est à cette seule condition que j'accepterais de prendre à nouveau le poste de président de l'équipe", de révéler Cantin.

Les plus récentes rumeurs veulent que la prochaine assemblée

des actionnaires, devant avoir lieu à la mi-juin, se traduise par le départ de l'actuel président, André Lajoie, du gouverneur, Roland Hébert, et possiblement du trésorier Georges Quenneville. De plus, on profiterait de la conclusion de la dernière année d'opération pour déclarer un moins perçu se situant approximativement à \$40,000, un net contraste avec les profits réalisés au cours de la campagne 1976-77.

Le tout est imputable à la baisse sensible de l'assistance moyenne cette saison. On sait que pour boucler leur budget, les Saguenéens doivent compter sur une foule moyenne de 3,200 amateurs par rencontre locale et jusqu'à

présent ce chiffre atteint 2,800 personnes par match présenté au Centre Georges-Vézina. Les longs périodes à l'extérieur auront été fort coûteux également, les Saguenéens étant confrontés à un calendrier exigeant sur la route.

Qui plus est, les Saguenéens ne participeraient vraisemblablement pas aux prochaines séries éliminatoires privant ainsi l'équipe d'un revenu supplémentaire minimum de l'ordre de \$20,000 en recettes brutes.

"Plusieurs des cinquante actionnaires des Saguenéens ont investi de l'argent dans cette affaire dans l'unique but de le faire fructifier. Comme la saison ne fût pas aussi intéressante que prévue,

plusieurs d'entre eux semblent vouloir paniquer", d'affirmer en substance l'homme d'affaire chicoutimien, tout en précisant que ce climat d'incertitude pourrait favoriser la vente de l'équipe et son retour sur la scène du hockey junior majeur.

En dépit de la réticence de certains actionnaires de la formation chicoutimienne à l'idée de voir le club changer de propriétaire, Denis Cantin a la ferme intention de se présenter à la prochaine assemblée des actionnaires avec en main une offre d'achat accompagnée d'un chèque certifié.

"Il est bien évident que si ma tentative échouait je ne présenterais pas ma candidature à titre de pré-

sident. Je ne suis pas intéressé à perdre la face une seconde fois", de poursuivre Denis Cantin en précisant qu'il ne veut surtout pas partir en guerre avec les actuels dirigeants de l'équipe.

Cependant, un rapide sondage auprès des actionnaires actuels lui permet d'envisager une réponse favorable. Cantin, rappelons-le, succéda à Gilles Tremblay à titre de président des Saguenéens en 1975 et fût à la tête de l'organisation pendant une saison avant de remettre sa démission.

Dans les milieux concernés, on estime à \$150,000 la valeur marchande de la formation chicoutimienne.



DENIS CANTIN — Ancien président de l'équipe, il est fortement intéressé à revenir, mais à titre d'actionnaire majoritaire. (Photo Réal Tremblay)

CAHIER B

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

SPORT

Mardi 28 février 1978

B 1

Le Saguenay-Lac-St-Jean en tête

Lutte à trois pour le premier rang



Janice Ricken... et ses acolytes ont procuré une autre médaille à la région en décrochant la victoire dans le match consolation au curling féminin.

Trois médailles pour Alain Boily

Tous les chemins mènent à la gymnastique

AMOS — Bien qu'agé d'à peine quinze ans, Alain Boily sait néanmoins ce qu'il veut et où il veut s'orienter. Surtout lorsqu'il est question de gymnastique.

"J'adore la gymnastique parce qu'il s'agit d'un sport individuel. Si tu fais une erreur, tu ne dois t'en prendre qu'à toi-même."

Toutefois, au cours de cette si-

xième édition de la finale provinciale d'hiver des Jeux du Québec, le jeune athlète de Jonquière n'a pas fait tellement d'erreurs, puisqu'il a mérité l'or à la barre parallèle et au sol, et l'argent aux anneaux, la meilleure récolte pour la région dans la catégorie des minimes garçons.

"La compétition était très forte cette année", et les médailles qu'il a



PIERRE FELLICE A AMOS

remportées ont d'autant plus de valeur", devait pour sa part souligner

son entraîneur, Rémi Larouche. "D'ailleurs on a noté une nette amélioration cette année, en comparaison de l'an dernier."

Puis le jeune Boily devait ajouter: "J'en étais à ma deuxième participation à la finale provinciale, et dans mon esprit, les Jeux du Québec sont tout aussi importants que les cham-

pionnats provinciaux. D'ailleurs, ce sont les mêmes participants en grande partie."

Puis le jeune gymnaste parle de sa progression depuis qu'il a joint le club Jako II y a trois ans. "Je faisais partie d'un groupe d'acrobates au primaire. C'est alors qu'on m'a demandé de me joindre au club de gymnastique. Je n'ai jamais eu à regretter mon geste. Et grâce à des entraîneurs très compétents, je pense que je puis réaliser mes projets d'avenir."

Autre point intéressant à souligner, toujours suite à ce premier

classement, la présence de l'Abitibi-Témiscamingue en quatrième place, à huit points seulement des trois meneurs. Voilà une autre surprise de taille.

Pour en revenir au Saguenay-Lac-Saint-Jean, disons que nos athlètes montrent une récolte globale de huit médailles d'or, six d'argent et huit de bronze.

Ils détiennent du même coup la troisième place en haltérophilie, la cinquième en gymnastique, et en basket-ball, la septième en curling et enfin la huitième en patinage de vitesse.

Dès ce matin, 9h00, le deuxième bloc de compétitions se met en branle, et les disciplines au programme sont le ballon sur glace, la lutte, le badminton, le ski alpin et le tennis de table.

Médaille de bronze en curling féminin

Un cadeau bénéfique des policiers d'Amos

AMOS — Si les représentants du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont inscrit une médaille de bronze, hier, lors de la finale consolation en curling, peut-être est-ce dû en grande partie aux policiers d'Amos.

Superstitieuse sur les bords, Cynthia Caboury, la troisième du qua-

tuor d'Alma, arborait un énorme macaron, un cadeau de l'union des policiers d'Amos, et où on pouvait lire: "On n'est pas si bête que ça."

"J'aurais dû porter ce macaron bien avant, peut-être nous aurait-il porté chance au cours des trois rencontres que nous avons perdues. Je

savais bien qu'il nous permettrait de remporter la victoire dans ce match consolation", racontait la jeune curlreuse d'Alma, suite à la victoire de nos représentants.

Puis elle devait poursuivre dans le même souffle: "Je suis étudiante en technique policière au collège d'Alma, et certaines de mes amies se moquent de moi. Attendez que je leur montre ce macaron."

Pour en revenir au match proprement dit, disons que le Saguenay-Lac-Saint-Jean a mérité la médaille de bronze, suite à une victoire de 7 à 6 devant les Laurentides.

Le quatuor, dirigé par Janice Ricken, a inscrit trois points dès le premier bout, et trois autres en sixième reprise, pour par la suite tenir le coup devant la poussée de l'adversaire. Reste toutefois que cette victoire n'a satisfait qu'à moitié la jeune skip du club Riverbend.

"Nous étions favorites dès le départ de cette compétition, et le tout a semblé piquer l'orgueil des autres équipes. En fait, des trois défaites que nous avons encaissées, deux d'entre elles auraient facilement pu se transformer en victoire. On aurait dit toutefois que les équipes les plus faibles disputaient leur meilleur match contre nous. Bien sûr, je suis contente d'avoir pu remporter la médaille de bronze, mais j'aurais préféré de beaucoup l'or", devait noter Janice Ricken, dont les deux autres partenaires sont Edith Tremblay, deuxième, et Diane Duguay, lead.

Plus tôt hier matin, nos représentantes avaient plié l'échine, 8 à 3, devant l'Est du Québec. Un match sur lequel Janice Ricken n'a pas élaboré sauf pour dire tout simplement ceci: "Nous avons définitivement mal joué."

Haltérophilie

Records relégués aux oubliettes

AMOS — Une lutte serrée était à prévoir en haltérophilie entre les régions de Montréal-Concordia et du Sud-Ouest et, effectivement, ce fut un vrai duel de titans car il a fallu attendre à la toute dernière minute pour connaître l'identité du vainqueur, le Sud-Ouest.

Le Saguenay a pris la troisième place.

La grande vedette de ce bloc de compétition, le premier des sixièmes Jeux d'hiver du Québec, a sans contredit été le jeune François St-Cyr du Sud-Ouest, qui a lui seul hier matin a battu les trois re-

cordes des Jeux à l'arraché, épaulé-jeté et combiné, en plus de réaliser le standard canadien de sa catégorie-75 kg.

St-Cyr a battu son plus sérieux rival, Clifford Blackburn, de Concordia.

Disqualification

Onze participants étaient inscrits dans la catégorie des 75 kg, Pierre Tremblay, de Québec, a été disqualifié pour avoir porté à la main un bandage jugé non réglementaire, ce qui a soulevé de nombreux commentaires, en plus de l'ire de son entraîneur.

Chez les poids mi-lourds, Sylvain St-Cyr, le frère de François, a fracassé le record des Jeux à l'arraché pour mériter la médaille d'or mais a été disqualifié à l'épaulé-jeté et au combiné. C'est Bruno Vachon, de Québec, qui a soulevé la médaille d'or au total, après avoir terminé troisième à l'épaulé-jeté, et à l'arraché.

Chez les 90 kg, le jeune représentant de l'Estrie, Louis Blais, a fracassé le record des Jeux à l'arraché pour mériter la médaille d'or mais a été disqualifié à l'épaulé-jeté et au combiné. C'est Bruno Vachon, de Québec, qui a soulevé la médaille d'or au total, après avoir terminé troisième à l'épaulé-jeté, et à l'arraché.

Chez les super-lourds, plus de 90 kg, la victoire est allée à l'Estrie, dont les deux représentants se sont livrés une lutte sans merci. Jacques Martin, médaille d'argent à l'épaulé-jeté mais disqualifié ensuite, et Bernard Duquette, médaille d'or des trois épreuves, ont devancé le seul autre concurrent, Christian Dubois, du Lac-St-Louis.

"Bien que les grosses catégories étaient sous-représentées, l'action n'a pas manqué et le fait d'avoir de nouveaux records compensent le faible taux de participation", a noté le responsable Claude Ranger.

Bilan positif

Traçant par la suite le bilan des deux jours de compétitions, l'entraîneur Rémi Larouche s'est dit satisfait de la performance masculine, mais quelque peu déçu de celle des filles.

"Dans l'ensemble, je crois qu'on peut dire que les garçons ont bien travaillé. En ce qui concerne les gymnastes féminines, nous espérons quelques médailles qui ne sont pas venues", a mentionné Larouche.

Notons qu'au classement final de la gymnastique, le Saguenay-Lac-Saint-Jean a terminé au cinquième rang, avec une récolte globale de trois médailles d'or, deux d'argent et trois de bronze.

HOCKEY MINEUR

par Claude Lussier

Triomphe du Royal midget

Pendant que le Royal de Kénogami raffait les honneurs de la classe "A" au tournoi national bantam de Chicoutimi, le Royal midget de l'instructeur Donald Harvey faisait des siennes au tournoi national midget de Sorel en remportant la Coupe Québec, principale attraction de cette compétition disputée en fin de semaine sur la glace du Colisée Cardin au pays du Survenant.

La Coupe Québec réunissait des équipes de classe "A" et "AA" et le Royal a gagné la rencontre finale contre la formation de Sorel au compte de 7 à 0. Dominique Munger a dirigé l'attaque du Kénogami. Marc Boisvert a inscrit un doublé, Guy Les-tourneau et Yves Lespérance ont compté les autres filets des vainqueurs.

Equipe Cendrillon

Mais pour se rendre jusqu'à cette prestigieuse finale, les joueurs de Donald Harvey auront disputé six rencontres pour ne subir qu'une défaite. Certes l'équipe cendrillon de ce tournoi, le Royal est devenu la formation favorite des amateurs de Sorel dès le premier match en battant le NDG de Montréal, une formation "AA", par le compte de 3-0. Le Royal venait ainsi de se mettre sur la carte! Lors de son deuxième match, le Royal tirait de l'arrière en troisième période 3 à 1 contre Montréal-Est. Mais trois buts d'Yves Lespérance permirent au Royal de gagner 4-3. Par la suite, Sherbrooke et Rosemont ont été blanchis par les représentants du Kénogami 4-0 et 5-0. A leur cinquième rencontre, le Royal affronte le St-Léonard "AA" qui avait annulé auparavant 5-5 contre une formation de l'Union Soviétique. Négligé des parieurs, le Royal causa à nouveau une étonnante surprise en disposant du St-Léonard 6 à 2. Après avoir perdu 3 à 2 contre Sorel dans la finale du "A", ils ont savouré une éclatante revanche, quelques heures plus tard, contre cette même formation avec le gain de 7 pour ainsi mériter cette Coupe Québec.

Joueurs par excellence

Le gardien du Royal de Kénogami, Michel Voyer, a été sélectionné à titre de gardien par excellence du tournoi national. Chose certaine, Voyer n'a pas volé ce titre puisqu'il a enregistré quatre blanchissages en sept rencontres. Propriété des Castors de Sherbrooke, Voyer a évidemment épâté le dépisteur-chef des Castors, Roger Roy. Dominique Munger a pour sa part remporté le championnat des compteurs de la Coupe Québec.

Bref, les diverses formations de Kénogami font honneur à ce secteur de Jonquière, ayant décroché les honneurs de quatre différents tournois cette année.

Amèrement déçu

Si la joie est à son comble à Kénogami, il en est autrement à Chicoutimi où l'instructeur des Saguenéens bantam, Daniel Mercier, rumine encore l'élimination des siens au tournoi national bantam. On se souviendra que les Saguenéens ont baissé pavillon 2 à 1 contre Kénogami en demi-finale. "Je n'accepte pas le spectacle atroce que nous avons offert au public. Nous étions prêts physiquement et mentalement. Nous n'avions aucune raison de jouer ce tour aux gens qui sont venus nous encourager", de débiter un Mercier passablement déprimé.

Surtout que nous avons accordé des entrevues à la télévision et dans les journaux où nous vantions les mérites de notre équipe qui venait de remporter 16 victoires consécutives. Je n'en suis pas encore revenu", d'enchaîner Daniel Mercier qui impute en majeure partie à la nervosité cette contre-performance de ses protégés. "La nervosité n'a jamais quitté mes joueurs. Une chance que mon gardien, Jeannot Lacoste, nous a tenu dans le match. Trop de mes joueurs se fiaient à la troisième période pour ouvrir la machine", de conclure Mercier qui a annulé toutes les séances d'entraînement de son équipe cette semaine. Une réunion des joueurs est au programme pour vendredi.

Une bonne leçon

Si Mercier n'en revenait pas de la défaite des siens, Jean-Marie Gagnon, instructeur des Aiglons d'Alma, était aussi déçu que son homonyme. "Je sais que plusieurs gens nous voyaient en finale au tournoi bantam. Mais je crois que deux facteurs peuvent expliquer notre élimination", de débiter le mentor des champions de la saison régulière du circuit régional.

"Mes joueurs ont affiché un excès de confiance et le fait de jouer sur la petite patinoire de Chicoutimi-Nord n'a pas été de nature à nous aider contre Kénogami. Face au Royal nous avons débuté avec mollesse et mes joueurs pensaient déjà au match contre Chicoutimi. J'espère que ça va servir de leçon à mes joueurs à l'orée des séries de fin de saison", de conclure Jean-Marie Gagnon.

Muckle satisfait

Dans la Ligue pee wee régionale, le National de La Baie a déjà mérité les honneurs de sa première ronde éliminatoire. "Je m'attendais à une série un peu plus difficile. Nous avions de la difficulté au cours des derniers matches et Alma s'améliorait. Mon joueur-clé dans cette série demeure Brian Comeau" de dire Lou Muckle, instructeur du National de La Baie.

"J'aimerais bien affronter Chicoutimi lors de la prochaine série puisque nous avons moins de difficulté à contrer leur style de jeu. Chose certaine, mes deux gardiens, Danny Minier et Luc Simard alterneront possiblement puisqu'ils se valent tous deux", d'ajouter Lou Muckle.

Morency déçu

Après avoir vu le Royal de Kénogami infliger un premier revers de 70 au SS de Métabetchouan en série éliminatoire de la Ligue pee wee régionale, l'instructeur du Royal, Ronald Morency, avoue être déçu du fait que les dirigeants de la formation du Métabetchouan voudraient concéder la série au Royal afin d'éviter un voyage au Saguenay. "Ils ne veulent pas jouer le deuxième match et voudraient concéder la série afin de sauver un voyage à Kénogami. Ca nous prive de quelques recettes et je ne trouve pas ça tellement sportif", de dire Morency qui attend des nouvelles du président Richard Gauthier à ce sujet.

Brassard fustige Munger

Les Sabres presque sur le bûcher

par Richard Banford



PAS DROLE — Le directeur des Sabres de Roberval a perdu le sourire en apprenant que la Fédération provinciale de hockey sur glace, pourrait faire perdre quatre points à l'équipe robervaloise suite à une plainte déposée par les Volants de Chicoutimi.

Trophée Norris

Robinson relégué au deuxième rang

MONTREAL (APU) — Cette année, le trophée James Norris, décerné annuellement au meilleur défenseur, n'ira probablement pas à Larry Robinson, le récipiendaire de l'an dernier. Tous les experts vous diront que c'est parce que sa production offensive est moins élevée cette année, et que c'est malheureusement le seul critère considéré quand vient le temps d'évaluer les candidats éventuels. Ainsi, on dit que Denis Potvin, avec ses 75 points, a déjà une bonne avance pour reconquérir le titre qu'il avait abandonné à Robinson l'an dernier.

Le système qui permet de choisir le meilleur arrière-garde est peut-être à repenser, car Robinson a dû surpasser sa performance de l'an dernier pour compenser les nombreuses blessures qui ont affligé les Canadiens depuis le début de la saison. Surtout qu'un des joueurs les plus touchés a été Guy Lapointe, qui a manqué pas moins de 35 matches.

"J'ai dû passer beaucoup plus de temps sur la glace que l'an dernier, en raison de l'absence de Guy, explique-t-il. En plus de mon tour régulier, j'ai évolué au cours des attaques-à-cinq et des désavantages numériques. Etant donné l'effort que j'ai dû fournir à chaque partie, je ne pouvais pas me permettre de me porter autant à l'attaque que j'aurais aimé le faire. Ca m'aurait épuisé totalement et mon rendement en aurait été affecté."

Mais depuis un couple de semaines, Guy Lapointe est de retour et ce n'est pas une coïncidence si Larry redvient graduellement le dangereux attaquant qu'on connaît. Ses montées à l'emporte-pièce sont plus nombreuses depuis les derniers matches. Et lors des attaques en zone adverse, on le voit plus souvent s'avancer vers le filet pour fusiller les gardiens adverses de son puissant tir.

Et les résultats ne se sont pas fait attendre. C'est de cette façon qu'il a marqué les buts gagnants lors des victoires contre Buffalo, lundi dernier, et contre les Islanders, dimanche soir. Ces deux triomphes ont été difficilement arrachés et ont pratiquement assuré le championnat aux Habitants.

"Sur un jeu comme celui-là, je prends toujours un risque. Il est primordial que mon lancer se rende au gardien. Et même si j'atteins la cible, je suis quand même hors-position. Si l'adversaire récupère rapidement, c'est très dangereux qu'ils aient une chance à deux ou trois contre un. Mais ces temps-ci, mon tir est précis et je peux me permettre de prendre un peu plus de chances."

Au train où il va actuellement, Larry devrait terminer l'année avec 15 à 20 buts, ce qui n'est pas si mal quand on joue pour l'équipe qui a accordé le moins de buts dans la ligue. Mais ça, on n'en tiendra pas compte...

AU FILET

Certitude

Suite à la vente des Jets de Winnipeg en fin de semaine, il semble plus certain que jamais qu'Anders Hedberg et Ulf Nilsson demeureront avec l'équipe. Les nouveaux propriétaires des Jets, parmi lesquels se trouve Bobby Hull, ont fait aux deux Suédois des offres aussi intéressantes que celles des Rangers de New York. Les Rangers avaient offert à Hedberg et Nilsson des contrats de deux ans pour près de \$2 millions. Les Jets ont répliqué en faisant des offres inférieures de quelque \$200,000 seulement dans l'espoir de garder les deux joueurs, surtout que les Jets tenteront d'obtenir une concession dans la Ligue nationale en vue de la prochaine saison. Le président de l'ancien et actuel conseil d'administration des Jets, Bob Graham, a souligné que le calibre de l'équipe est encore la meilleure garantie d'attraction et que les deux Suédois y jouent un rôle très important.

Lindsay fâché

Le match, que le Canadien et les Red Wings de Detroit se disputent ce soir au Forum, est celui qui avait été remis le 7 janvier dernier à la demande de la direction montréalaise, et, à ce sujet, le directeur-gérant des Red Wings, Ted Lindsay, a indiqué qu'il ne collaborera plus dans des circonstances similaires. Le Canadien avait demandé à la ligue la permission de reporter cette rencontre à une date ultérieure parce que, le lendemain, il devait affronter le Spartak de Moscou et qu'il se voyait alors dans l'obligation de livrer trois matches en quatre jours. Avec le match d'aujourd'hui, les Red Wings en ont maintenant trois à livrer au cours des quatre prochains jours. Lindsay a déclaré que,

dorenavant, aussi longtemps qu'il sera le directeur-gérant de l'équipe, c'est lui et non la ligue qui prendra la décision face à toute demande faite aux Red Wings par le circuit.

Gain du Atlanta

Des buts de Ken Houston, Willi Plett et Richard Mulhern, en l'espace de cinq minutes 43 secondes au dernier tiers, ont permis hier soir aux Flames d'Atlanta de surclasser les Rangers de New York 5-3. Bill Clement avait créé une égalité de 2-2 pour Atlanta, vers la fin de la deuxième période, avec son troisième but cette saison en désavantage numérique. Don Murdoch a toutefois redonné les devants aux Rangers au début de la troisième période, avant que Houston, Plett et Mulhern ne scellent l'issue du match. Ron Duguay et Steve Vickers ont également marqué pour New York tandis que Guy Chouinard a réalisé le premier but des Flames.

Petit... mais entreprenant

"M. Ziegler ne devra plus s'occuper de mes affaires", a dit Ballard, qui aime commenter sur la petite taille du président.

"Il est curieux de noter que ce sont toujours les petits qui font le plus de bruit dans les cours d'écoles", dans la dispute entre les deux hommes. Ballard avait songé à intervenir tous les numéros de ses joueurs, mais il a découvert que les règlements ne lui permettaient pas d'agir ainsi. Tandis que Ziegler voulait tenir la mésentente hors d'atteinte du public, mais Ballard a soutenu publiquement que le nom des joueurs sur leurs chandails était un droit de propriété privée.

CHICOUTIMI — La Fédération provinciale de hockey sur glace se prononcera aujourd'hui concernant la plainte déposée par les Volants de Chicoutimi contre les Sabres de Roberval à l'effet que le contrat du jeune Christian Boily ne serait pas valide.

Les Volants contestent la validité du contrat de Boily parce que la direction des Sabres a omis de faire parvenir, avant le 19 février dernier, un certificat de naissance original pour ce joueur d'attaque. Le dossier de Boily, au terme des règlements de la Fédération de hockey sur glace, demeure incomplet même si la direction des Sabres a corrigé la situation hier, en faisant parvenir le certificat de naissance original à qui de droit.

Depuis trois ans, une photocopie du certificat de naissance apparaissait au dossier de Boily et le registraire régional, Mme Claire Gagnon a communiqué avec la direction de l'équipe robervaloise, avant le 10 février, de façon à régulariser la situation et répondre aux exigences de la Fédération provinciale, qui n'accepte que les baptisaires originaux.

Toutefois, à l'époque, Boily était sur le coup d'une suspension et la direction de l'équipe ne semblait guère intéressée à le réintégrer à l'équipe.

Si la fédération s'en tient au règlement, les Sabres pourraient perdre quatre points au classement, soient les deux matches à lesquels Boily a pris part après le 10 février dernier. Ces matches impliquaient Métabetchouan et Alma.

Brassard rebondit

Comme il fallait s'y attendre, la direction des Sabres de Roberval a vivement réagi à la nouvelle voulant que l'équipe puisse perdre quatre points au classement pour une affaire que l'on qualifie de futile.

Maurice Brassard, porte-parole de l'organisation robervaloise n'a pas été tendre envers l'organisation des Volants de Chicoutimi et particulièrement envers Germain Munger.

"Germain Munger serait mieux d'essayer de gagner sur la glace. S'il cherche des poux nous allons réagir. Il a

aligné un gardien de but de 14 ans à Jonquière et personne n'a fait de scandale avec ça." d'entamer Brassard pour qui l'affaire Boily apparaît comme le fruit d'une négligence de l'ancien bureau de direction de la Fédération régionale dirigé alors par René Tremblay.


"Ca fait trois ans qu'ils ont le contrat de Boily à Montréal. Personne ne nous a jamais laissé entendre qu'un certificat de naissance ne devait pas être photocopié. Aujourd'hui, au gouvernement du Québec, on accepte des photocopies comme pièces justificatives; je trouve ridicule qu'on veuille jouer avec les mots," de poursuivre Brassard.

"Cette saison, avec le nouvel exécutif de la ligue et d'un commun accord avec les clubs membres, nous avons résolu de laisser de côté les poursuites légales et de donner la vedette aux joueurs. Germain Munger me fait penser à un gars frustré; une bonne thérapie le remettrait d'aplomb," de souligner Brassard assuré que cette bataille bureaucratique ne peut que dévaloriser le hockey junior régional aux yeux de la population.

"Que la fédération ne s'avise pas de nous enlever quatre points au classement parce que ça va être la guerre. Et Munger a besoin de bien se tenir", de lancer comme ultime avertissement le directeur publicitaire des Sabres de Roberval qui reçoit ce soir la visite des Aiglons d'Alma.

Par ailleurs, c'est aujourd'hui également que la Fédération régionale doit donner suite au protêt logé auprès des Volants de Chicoutimi par le SS de Métabetchouan. Le SS conteste le fait que Germain Munger puisse entrer dans la chambre des joueurs des Volants malgré une suspension de un an.

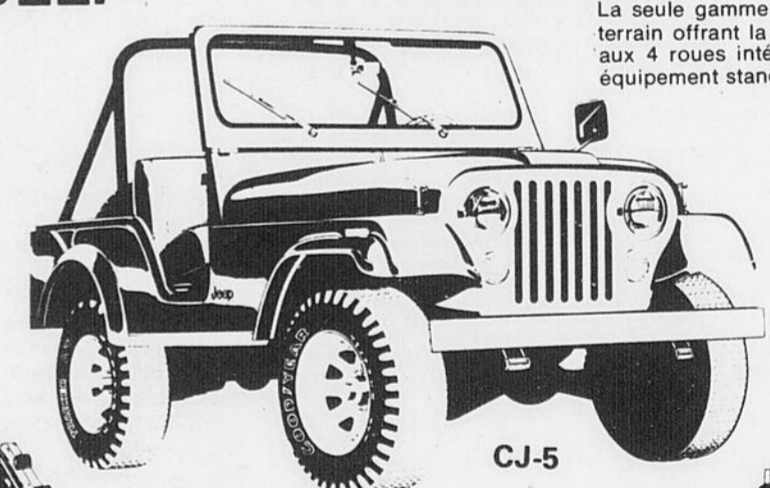
Quant au protêt logé par le SS contre les Aiglons d'Alma, plus tôt cette saison, la direction du club de Métabetchouan en a appelé de la décision de la Fédération régionale et renvoyé l'affaire au niveau provincial. Une décision ne devrait pas tarder dans ce cas où le SS conteste présence de Pierre Drolet derrière le banc des Aiglons alors que ces derniers disputaient un match au SS en l'absence de leur instructeur régulier Pierre Lavigne.




D'une robustesse éprouvée!

La coriace Jeep CJ


La seule gamme de tout terrain offrant la traction aux 4 roues intégrée en équipement standard.




CJ-5



CJ-7



CHEROKEE CHIEF



CJ-5 GOLDEN EAGLE

Centre-Ville Auto INC.

DEPOSITAIRE AMERICAN MOTORS — JEEP

234, RACINE EST — CHICOUTIMI — TELS. 543-1587

HOCKEY

Ligue nationale

Hier	Kalamazoo 4, Flint 4
	Muskegon 5, Saginaw 4
Hier	Aucune partie
Aujourd'hui	Muskegon à Kalamazoo
Nord	
	G P N BP BC Pts
Saginaw	32 20 8 286 215 72
Port Huron	27 22 10 227 233 64
Kalamazoo	24 23 13 240 221 61
Flint	27 25 6 272 281 60
Muskegon	20 30 9 204 220 49
Sud	
Fort Wayne	28 17 13 220 219 69
Toledo	21 23 13 228 231 55
Milwaukee	18 26 14 182 207 50
Grand Rapids	19 30 8 205 239 46
Conférence Campbell	
Division Patrick	
	G P N BP BC Pts
NY Isl.	37 131 256 151 85
Philadelph.	35 1510 230 150 80
Atlanta	23 2217 193 203 63
NY Rangers	21 3011 207 216 53
Division Smythe	
Chicago	24 2116 167 160 64
Vancouver	16 3113 179 237 45
Colorado	13 3116 189 231 42
St. Louis	13 38 9 141 232 35
Minnesota	14 39 6 152 236 34
Conférence de Galles	
Division Patrick	
Montréal	43 89282
Los Angeles	23 2512 179 173 58
Pittsb.	20 2416 195 227 42
Detroit	23 27 9 182 198 55
Washington	11 4011 133 242 33
Division Adams	
Buffalo	35 1214 229 156 84
Boston	38 13 230 144 83
Toronto	33 1610 209 163 76
Cleveland	19 36 7 174 250 45
Les pointeurs	
	B A P Pts
Trottier, Islanders	38 62 100 38
Lafleur, Montréal	43 55 98 14
Sittler, Toronto	37 51 88 70
Perreault, Buffalo	38 38 76 16
Lemare, Montréal	25 50 75 12
Pohvin, Islanders	23 52 75 62
Bossy, Islanders	45 29 74 4
McDonald, Toronto	35 31 66 47
Gilles, Islanders	25 41 66 50
Palement, Colorado	22 43 65 72
Clarke, Philadelph.	18 47 65 63
Gare, Buffalo	34 30 64 86
O'Reilly, Boston	20 43 63 169
Shutt, Montréal	36 10 16
Robert, Buffalo	18 43 61 21
Ratelle, Boston	17 41 58 10
Esposito, Rangers	23 34 57 35
Salminger, Toronto	12 45 57 58
Hickey, Rangers	34 22 56 37
Boldirev, Chicago	26 30 56 21
Ramsay, Buffalo	22 34 56 16
Les gardiens	
	M BC BL Moy
Dryden	2,471 90 4 2 19
Larocque	1,129 49 1 2 60
Montréal	3,600 140 5 2 33
Hogstad	9 0 0 0 00
Resch	1,767 71 3 2 41
B. Smith	1,884 78 2 2 48
Islanders	3,660 151 6 2 48
Gilbert	1,260 50 2 2 38
Graham	1,254 51 2 2 44
Cheevers	966 42 1 2 61
Boston	3,480 144 5 2 48
Ste-Croix	240 9 0 2 25
Parent	2,203 85 6 2 32
Stephenson	1,157 53 3 2 75
Philadelphie	3,600 150 9 2 50
Sauvé	248 8 0 1 94
D. Edwards	3,301 138 5 2 51
Desjardins	111 7 0 3 78
Buffalo	3,660 157 5 2 56
Esposito	2,880 121 4 2 52
Veisor	720 31 2 2 58
Johnston	60 6 0 6 00
Chicago	3,660 160 6 2 56
Palmatier	2,880 128 4 2 67
McRae	660 30 1 2 73
Toronto	3,540 163 5 2 76

Hier	Montréal 5, Laval 7
Aujourd'hui	Verdun à Cornwall
	Hull à Trois-Rivières
Le classement	
	J G P N PP PC Pts
Cornwall	63 40 17 6 347 220 86
Montréal	61 34 21 6 323 279 74
Laval	63 31 23 9 384 322 71
Verdun	63 29 28 6 344 291 64
Hull	61 29 28 4 312 336 62
Division Label	
	J G P N PP PC Pts
T.-Riv.	62 15 6 5 343 212 68
Sherb.	67 27 23 4 427 346 78
Québec	62 22 33 7 272 297 51
Chicout.	64 16 38 10 302 400 42
Shawin.	63 3 57 3 229 576 9
Division Dillo	
	J G P N PP PC Pts
Carter, R. Sher.	80 74 154
Lucas, S. She.	73 75 148
Green, M. She.	52 69 141
Veive, R. She.	71 68 139
Reeves, K. Mtl.	51 86 137
Metivier, D. Hull.	67 68 135
Tomteau, T. Trs.	68 63 131
Geoffroy, D. Cor.	61 68 130
Currie, G. Lav.	57 70 127
Aubin, N. Ver.	59 64 123

Conférence de Galles	
Division Patrick	
Montréal	43 89282
Los Angeles	23 2512 179 173 58
Pittsb.	20 2416 195 227 42
Detroit	23 27 9 182 198 55
Washington	11 4011 133 242 33
Division Adams	
Buffalo	35 1214 229 156 84
Boston	38 13 230 144 83
Toronto	33 1610 209 163 76
Cleveland	19 36 7 174 250 45

Les pointeurs	
	B A P Pts
Trottier, Islanders	38 62 100 38
Lafleur, Montréal	43 55 98 14
Sittler, Toronto	37 51 88 70
Perreault, Buffalo	38 38 76 16
Lemare, Montréal	25 50 75 12
Pohvin, Islanders	23 52 75 62
Bossy, Islanders	45 29 74 4
McDonald, Toronto	35 31 66 47
Gilles, Islanders	25 41 66 50
Palement, Colorado	22 43 65 72
Clarke, Philadelph.	18 47 65 63
Gare, Buffalo	34 30 64 86
O'Reilly, Boston	20 43 63 169
Shutt, Montréal	36 10 16
Robert, Buffalo	18 43 61 21
Ratelle, Boston	17 41 58 10
Esposito, Rangers	23 34 57 35
Salminger, Toronto	12 45 57 58
Hickey, Rangers	34 22 56 37
Boldirev, Chicago	26 30 56 21
Ramsay, Buffalo	22 34 56 16

Les gardiens	
	M BC BL Moy
Dryden	2,471 90 4 2 19
Larocque	1,129 49 1 2 60
Montréal	3,600 140 5 2 33
Hogstad	9 0 0 0 00
Resch	1,767 71 3 2 41
B. Smith	1,884 78 2 2 48
Islanders	3,660 151 6 2 48
Gilbert	1,260 50 2 2 38
Graham	1,254 51 2 2 44
Cheevers	966 42 1 2 61
Boston	3,480 144 5 2 48
Ste-Croix	240 9 0 2 25
Parent	2,203 85 6 2 32
Stephenson	1,157 53 3 2 75
Philadelphie	3,600 150 9 2 50

Association mondiale	
Aujourd'hui	Houston à Québec
	J G P N P C Pts
Winnipeg	61 41 18 2 304 191 84
N.A.	60 34 22 4 248 204 72
Edmonton	60 31 27 2 240 221 64
Houston	59 30 28 3 220 220 63
Québec	57 27 30 2 254 271 66
Birmingham	61 26 33 2 210 245 54
Cincinnati	60 24 33 3 217 254 51
Indianapolis	58 18 36 4 188 247 40
Les pointeurs	
	B A Pts
Tardif, Québec	42 68 110 42
U. Nilsson, Wpg.	29 76 105 48
Hedberg, Wpg.	52 46 98 33
Hull, Wpg.	41 55 96 11
Cloutier, Québec	40 52 92 17
K. Nilsson, Wpg.	32 47 79 6
Lacroix, Hou.	25 54 79 45
Florek, Cin.	42 24 76 29
Ludic, Ind.	29 37 66 51
Chipperfield, Edm.	24 40 64 36
Mark Howe, Na.	17 43 60 10
Linsaman, Bir.	20 29 57 37
Marrin, Bir.	24 33 57 51
Ruskowski, Hou.	13 44 57 118
Rogers, Na.	19 37 56 40
Lukowich, Hou.	31 23 54 89
S. Bernier, Qué.	15 39 54 29
Hamilton, Edm.	11 43 54 46
Flett, Edm.	30 23 53 32
Henderson, Bir.	29 24 53 18
St-Sauveur, Ind.	27 26 53 10
Napier, Bir.	29 21 50 78
Hegman, Qué.	25 25 50 14
Plumb, Na.	14 36 50 51
MacDonald, Edm.	27 22 49 7
Dudley, Cin.	19 30 49 96
Lindstrom, Wpg.	24 24 48 36
Lyle, Na.	25 22 47 62
Antonovich, Ne.	23 24 47 24

Association mondiale	
Aujourd'hui	Houston à Québec
	J G P N P C Pts
Winnipeg	61 41 18 2 304 191 84
N.A.	60 34 22 4 248 204 72
Edmonton	60 31 27 2 240 221 64
Houston	59 30 28 3 220 220 63
Québec	57 27 30 2 254 271 66
Birmingham	61 26 33 2 210 245 54
Cincinnati	60 24 33 3 217 254 51
Indianapolis	58 18 36 4 188 247 40
Les pointeurs	
	B A Pts
Tardif, Québec	42 68 110 42
U. Nilsson, Wpg.	29 76 105 48
Hedberg, Wpg.	52 46 98 33
Hull, Wpg.	41 55 96 11
Cloutier, Québec	40 52 92 17
K. Nilsson, Wpg.	32 47 79 6
Lacroix, Hou.	25 54 79 45
Florek, Cin.	42 24 76 29
Ludic, Ind.	29 37 66 51
Chipperfield, Edm.	24 40 64 36
Mark Howe, Na.	17 43 60 10
Linsaman, Bir.	20 29 57 37
Marrin, Bir.	24 33 57 51
Ruskowski, Hou.	13 44 57 118
Rogers, Na.	19 37 56 40
Lukowich, Hou.	31 23 54 89
S. Bernier, Qué.	15 39 54 29
Hamilton, Edm.	11 43 54 46
Flett, Edm.	30 23 53 32
Henderson, Bir.	29 24 53 18
St-Sauveur, Ind.	27 26 53 10
Napier, Bir.	29 21 50 78
Hegman, Qué.	25 25 50 14
Plumb, Na.	14 36 50 51
MacDonald, Edm.	27 22 49 7
Dudley, Cin.	19 30 49 96
Lindstrom, Wpg.	24 24 48 36
Lyle, Na.	25 22 47 62
Antonovich, Ne.	23 24 47 24

Association mondiale	
Aujourd'hui	Houston à Québec
	J G P N P C Pts
Winnipeg	61 41 18 2 304 191 84
N.A.	60 34 22 4 248 204 72
Edmonton	60 31 27 2 240 221 64
Houston	59 30 28 3 220 220 63
Québec	57 27 30 2 254 271 66
Birmingham	61 26 33 2 210 245 54
Cincinnati	60 24 33 3 217 254 51
Indianapolis	58 18 36 4 188 247 40
Les pointeurs	
	B A Pts
Tardif, Québec	42 68 110 42
U. Nilsson, Wpg.	29 76 105 48
Hedberg, Wpg.	52 46 98 33
Hull, Wpg.	41 55 96 11
Cloutier, Québec	40 52 92 17
K. Nilsson, Wpg.	32 47 79 6
Lacroix, Hou.	25 54 79 45
Florek, Cin.	42 24 76 29
Ludic, Ind.	29 37 66 51
Chipperfield, Edm.	24 40 64 36
Mark Howe, Na.	17 43 60 10
Linsaman, Bir.	20 29 57 37
Marrin, Bir.	24 33 57 51
Ruskowski, Hou.	13 44 57 118
Rogers, Na.	19 37 56 40
Lukowich, Hou.	31 23 54 89
S. Bernier, Qué.	15 39 54 29
Hamilton, Edm.	11 43 54 46
Flett, Edm.	30 23 53 32
Henderson, Bir.	29 24 53 18
St-Sauveur, Ind.	27 26 53 10
Napier, Bir.	29 21 50 78
Hegman, Qué.	25 25 50 14
Plumb, Na.	14 36 50 51
MacDonald, Edm.	27 22 49 7
Dudley, Cin.	19 30 49 96
Lindstrom, Wpg.	24 24 48 36
Lyle, Na.	25 22 47 62
Antonovich, Ne.	23 24 47 24

Association mondiale	
Aujourd'hui	Houston à Québec
	J G P N P C Pts
Winnipeg	61 41 18 2 304 191 84
N.A.	60 34 22 4 248 204 72
Edmonton	60 31 27 2 240 221 64
Houston	59 30 28 3 220 220 63
Québec	57 27 30 2 254 271 66
Birmingham	61 26 33 2 210 245 54
Cincinnati	60 24 33 3 217 254 51
Indianapolis	58 18 36 4 188 247 40
Les pointeurs	
	B A Pts
Tardif, Québec	42 68 110 42
U. Nilsson, Wpg.	29 76 105 48
Hedberg, Wpg.	52 46 98 33
Hull, Wpg.	41 55 96 11
Cloutier, Québec	40 52 92 17
K. Nilsson, Wpg.	32 47 79 6
Lacroix, Hou.	25 54 79 45
Florek, Cin.	42 24 76 29
Ludic, Ind.	29 37 66 51
Chipperfield, Edm.	24 40 64 36
Mark Howe, Na.	17 43 60 10
Linsaman, Bir.	20 29 57 37
Marrin, Bir.	24 33 57 51
Ruskowski, Hou.	13 44 57 118
Rogers, Na.	19 37 56 40
Lukowich, Hou.	31 23 54 89
S. Bernier, Qué.	15 39 54 29
Hamilton, Edm.	11 43 54 46
Flett, Edm.	30 23 53 32
Henderson, Bir.	29 24 53 18
St-Sauveur, Ind.	27 26 53 10
Napier, Bir.	29 21 50 78
Hegman, Qué.	25 25 50 14
Plumb, Na.	14 36 50 51
MacDonald, Edm.	27 22 49 7
Dudley, Cin.	19 30 49 96
Lindstrom, Wpg.	24 24 48 36
Lyle, Na.	25 22 47 62
Antonovich, Ne.	23 24 47 24

Association mondiale	
Aujourd'hui	Houston à Québec
	J G P N P C Pts
Winnipeg	61 41 18 2 304 191 84
N.A.	60

Aux Communes

Blais admet que la GRC avait engagé l'agent Hart du FBI

par Donald Charette

OTTAWA (PC) — Le solliciteur général du Canada, M. Jean-Jacques Blais, a admis hier que la GRC a déjà retenu les services de M. Warren Hart, un agent du FBI américain, et que celui-ci a enregistré à deux reprises des conversations du solliciteur général de l'époque, M. Warren Allmand.

Cependant, de préciser M. Blais, M. Allmand n'était pas la "cible" visée lors de cette écoute électronique. Le solliciteur général confirmait ainsi les allégations faites la semaine dernière par le député conservateur de Central Nova, M. Elmer McKay, qui, affidavits en main, avait déclaré aux Communes qu'un agent de la GRC avait espionné M. Allmand, ainsi qu'un député néo-démocrate, M. John Rodriguez.

Il a tenu à souligner par ailleurs qu'on n'avait jamais autorisé l'écoute électronique d'hommes politiques et que, selon ce que lui a affirmé la GRC, M. Rodriguez n'a pas été impliqué dans cette opération.

Selon les informations dévoilées jusqu'à présent, ce Warren Hart était un agent du FBI engagé par la Gendarmerie royale du Canada entre 1971 et 1975

pour infiltrer les mouvements révolutionnaires noirs.

Cet agent-double a si bien réussi sa mission qu'il était devenu un proche de Me Rosie Douglas, un activiste impliqué dans la destruction du centre des données informatiques de l'Université Sir George Williams, et le garde du corps de nul autre que M. Stokely Carmichael le grand militant noir américain.

Protégé par la GRC

M. Hart a participé à des rencontres entre M. Allmand l'ancien solliciteur, et M. Douglas et c'est à ce moment-là qu'il aurait enregistré des conversations mais, de laisser entendre M. Blais, c'est M. Douglas qui était alors la "cible" de l'écoute électronique.

M. Blais, et son collègue de l'Emploi et l'Immigration, M. Bud Cullen, ont dû répondre hier à quelques questions de l'opposition au sujet de cette affaire qui perd peu à peu de son mystère.

Ainsi M. Cullen a indiqué hier que M. Hart est entré au Canada au printemps de 1971 avec un statut de visiteur et qu'il reçut un avis de déportation en décembre de la même année. Il se trouvait toujours au Canada en 1975 même si le ministère de l'Immi-

gration lui refusa successivement le statut d'étudiant ou d'immigrant et ordonna sa déportation.

Interrogé à ce sujet, le ministre de l'Immigration a signalé que la GRC avait un "intérêt" à le garder ici, qu'elle avait fait des représentations en ce sens sur son ministère, si bien qu'aucune action n'avait été prise.

Il semble que la GRC avait promis à Hart de lui accorder un statut d'immigrant après sa mission, mais il fut quand même déporté en 1975. C'est frustré par cette situation que l'agent-double serait entré en contact avec le député McKay le spécialiste des affaires policières aux Communes, pour lui révéler qu'il avait espionné M. Allmand alors qu'il était à l'emploi de la GRC. Au plus fort de la crise de la GRC, M. Trudeau a soutenu aux Communes que nul membre du Cabinet n'avait été soumis à l'écoute électronique par la GRC.

Hier aux Communes, M. McKay a demandé à M. Blais, en rapport avec cette affaire si "des étrangers avaient été pris près de la frontière et surtout un certain Ferdinando Melito", mais il a été impossible d'en savoir davantage.

Une tactique visant à influencer sur le cours des négociations

LABRADOR CITY, T.N. (PC) — La décision de la société Iron Ore Co. of Canada de mettre à pied 350 travailleurs constitue une tactique visant à peser sur le cours des négociations contractuelles, estiment les dirigeants syndicaux de la ville minière de Labrador City, située sur la ligne de démarcation du Québec et du Labrador.

"Je ne pense pas qu'elle ait un rapport quelconque avec la situation économique ou celle du marché. C'est tout simplement une manoeuvre qui vise les négociations", a déclaré dans une interview, M. Len Leyte, président du local 5795 des Métallurgistes unis d'Amérique.

La semaine dernière, la société avait fait savoir au syndicat qu'elle comptait débaucher définitivement 350 mineurs en juin, et interrompre toutes ses opérations à Labrador City, ainsi qu'à Schefferville et Sept-Îles au Québec, pour tout le mois d'août en raison des stocks considérables qui se sont accumulés.

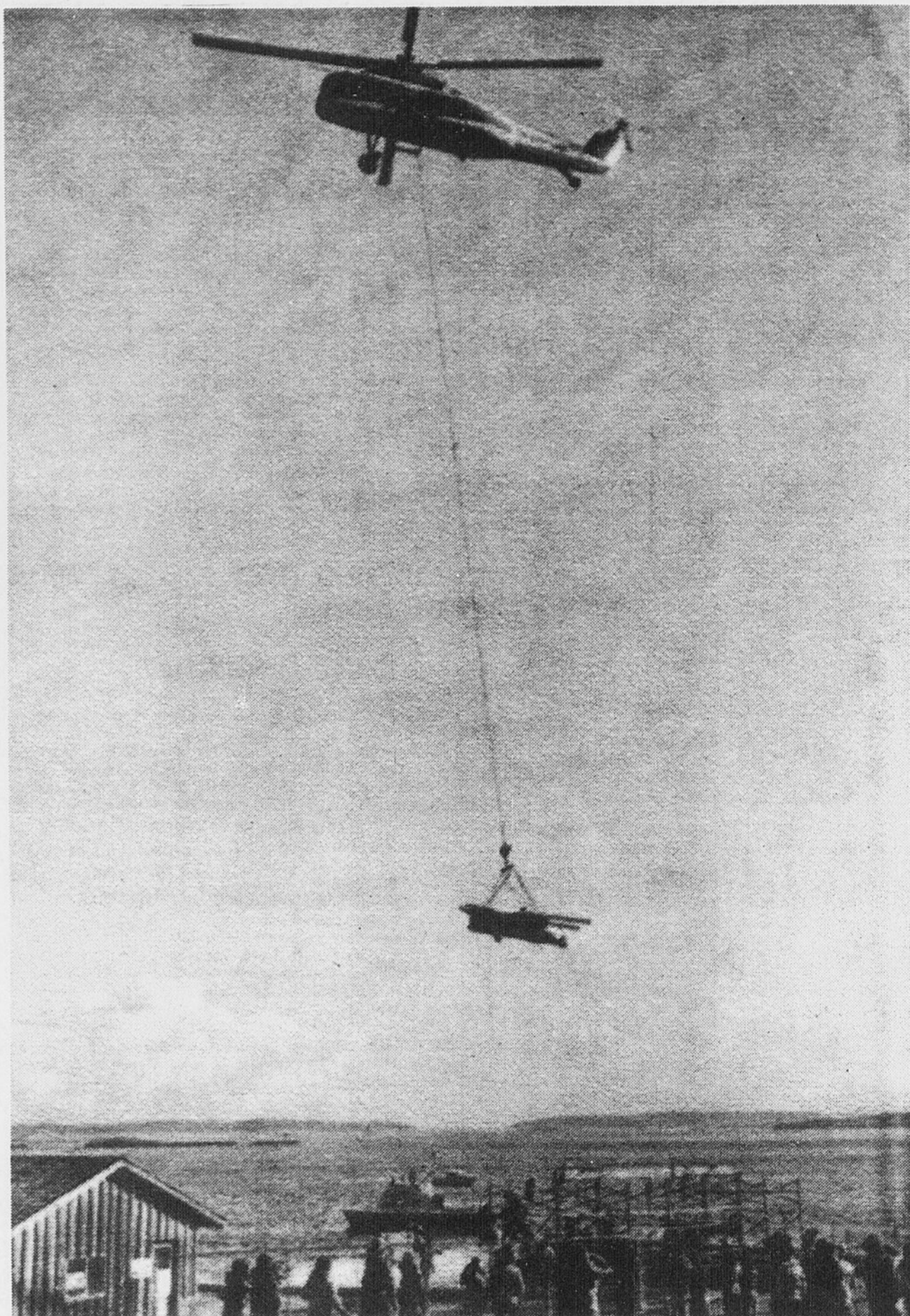
La fermeture du mois d'août affecte près de 7,500 travailleurs.

Ces derniers ont été convoqués à une assemblée générale qui aura lieu aujourd'hui, mardi, pour étudier les mesures à prendre en vue de contrecarrer la décision de la compagnie. Le syndicat a d'ores et déjà demandé l'intervention des gouvernements fédéral et provinciaux.

La convention qui régit les 11,000 mineurs de la région expire aujourd'hui et la compagnie a proposé de la reconduire telle qu'elle pour une nouvelle année.

Les travailleurs de la Iron Ore dans la région Québec-Labrador ont battu le record de production l'an dernier avec 10 millions de tonnes de minerai.

"La direction en était si heureuse qu'elle nous avait félicités", a déclaré un porte-parole des Métallurgistes unis d'Amérique. "Et, maintenant, ils nous disent que nous en avons trop fait."



VOIE DES AIRS — Une hélicoptère de Victoria en Colombie-Britannique a transporté hier par la voie des airs une jeune baleine de la piscine dans laquelle elle

repenait des forces depuis qu'elle avait été trouvée blessée près de la grève l'été dernier. Des gens auraient vraisemblablement tiré avec une arme sur le cétacé.

(Téléphoto PC)

Bell et CNCP

La délicate opération du branchement de 2 systèmes

OTTAWA (PC) — La société CNCP Télécommunications affirme qu'elle sera éventuellement placée dans l'obligation de mettre fin à ses opérations, y compris son service télégraphique, à moins qu'on ne lui permette de brancher son réseau sur celui de la compagnie Bell Canada.

Dans un mémoire déposé auprès de la Commission canadienne de radio-télévision et des télécommunications, CNCP affirme que sans ce lien avec la société Bell, son avenir financier est de mauvais augure.

Ces documents ont été rendus publics à la veille de l'inauguration de la seconde étape des audiences publiques de la CRTC au sujet du branchement du réseau de CNCP à celui de Bell Canada.

Cette entreprise est constituée des services de télécommunications du Canadien National et de la société CP Rail. CNCP Télécommunications n'est pas comme telle une entreprise distincte, mais les deux compagnies mères ont souligné que leurs politiques internes stipulaient que la section des télécommunications devait au moins faire ses frais.

"Si l'une de nos divisions ne peut se suffire, elle doit partir", a déclaré lundi un agent de relations publiques du Canadien Pacifique, M. John Cox.

Lorsqu'on lui a demandé si CNCP continuerait à opérer son service de télégrammes, M. Cox a répondu: "Je ne vois pas comment on pourrait sauver une partie seulement du réseau des télécommunications".

Malgré les sombres perspectives, M. Cox a souligné que la fermeture de CNCP n'était pas imminente, même si elle échouait dans sa tentative de décider la CRTC à forcer la société Bell à permettre le branchement des deux systèmes.

M. Cox estime qu'il pourrait s'écouler entre "quelques années et dix ans" avant que la fermeture de CNCP ne survienne, et ce, dépendant pour une bonne part du climat général extérieur, notamment au chapitre

de la conjoncture économique. CNCP demande à être branchée sur le réseau Bell parce qu'elle pourrait ainsi avoir accès à de nouveaux marchés.

A l'heure actuelle, l'entreprise est pratiquement limitée au service d'un point à un autre, ce qui signifie qu'une ligne spéciale doit être installée d'un ordinateur, par exemple, à un terminal.

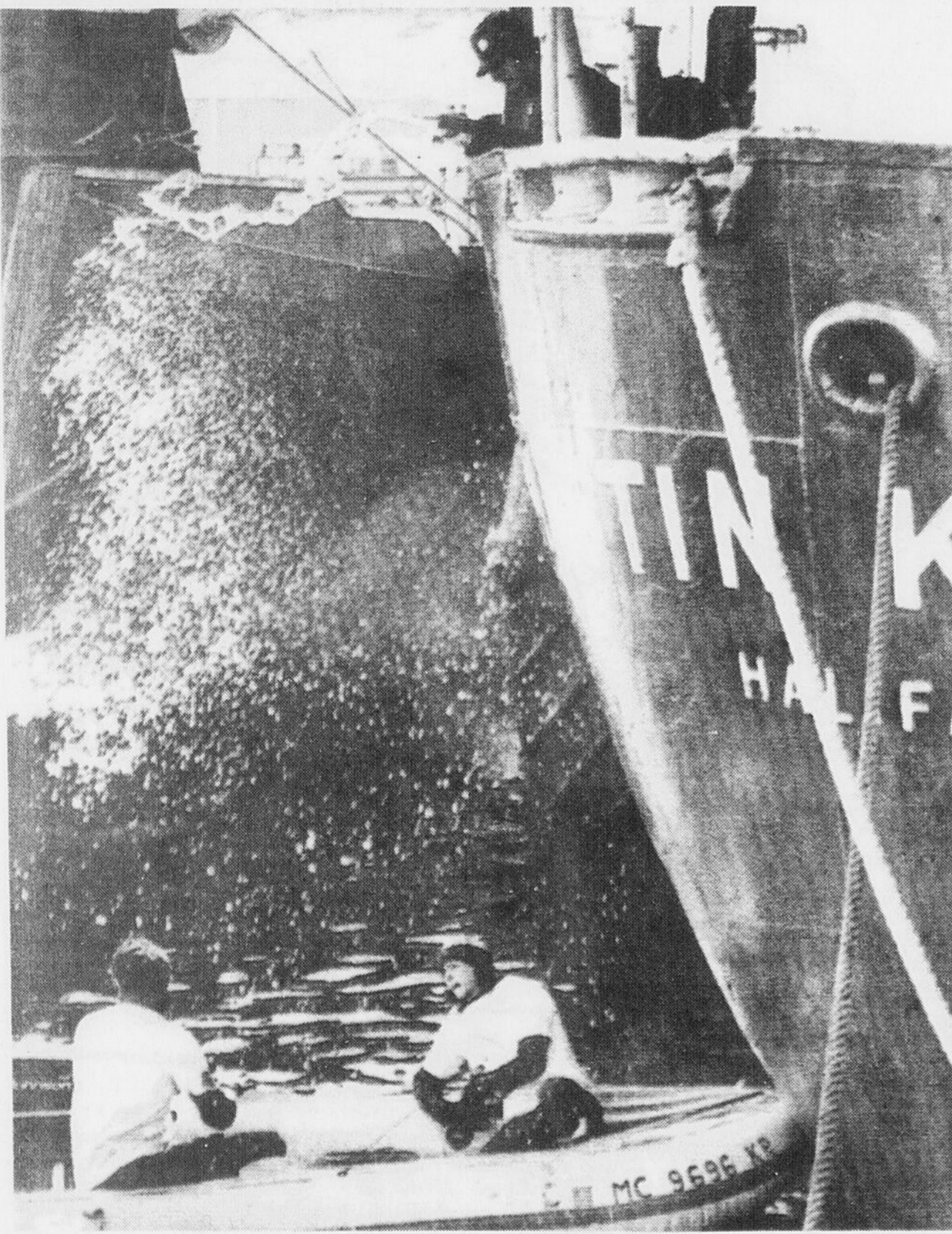
Si elle était branchée au réseau Bell, elle pourrait offrir ses services à tout usager du téléphone.

En concurrence CNCP tente de fournir des services qui feraient concurrence à ceux de Bell et souligne que

l'opération normale du service téléphonique conventionnel n'en serait pas perturbée.

Mais la société Bell, qui s'oppose vigoureusement à la tentative de CNCP, a soutenu que les tarifs téléphoniques augmenteraient si ce branchement était effectué, parce que CNCP prendrait une partie du marché lucratif jusqu'ici occupé en exclusivité par la compagnie de téléphone et utilisé pour "renflouer" le service téléphonique.

CNCP allègue que sans ce branchement au réseau téléphonique, elle ne peut faire concurrence à la Bell sur le même terrain et que sa viabilité est donc en danger.



ASPERGES — Un membre de l'équipage du "Martin Karlsen" arrose au moyen d'un boyau d'arrosage des gens de la Fondation Greenpeace qui essaient d'empêcher le navire de quitter le port d'Halifax pour se rendre

chasser les phoques dans le golfe Saint-Laurent. Les membres de la fondation ont été copieusement arrosés en plus de subir les quolibets du membre de l'équipage.

(Téléphoto PC)

Tout ne tourne pas rond

OTTAWA (PC) — Ca ne tourne pas rond au Katimavik, organisation de jeunes canadiennes surnommée "l'armée de Barney".

Lundi, M. Gilles Latour, porte-parole du mouvement, a confirmé que quelques jeunes volontaires affectés au projet de Gravelbourg, en Saskatchewan, étaient déçus. Certains ont quitté l'organisation créée il y a 10 mois par le ministre de la Défense, M. Barney Danson, qui voulait que les jeunes Canadiens acquièrent l'expérience du travail sur des projets communautaires dans différentes parties du pays.

Au cours d'un entretien téléphonique, M. Latour, qui parlait de Montréal, a déclaré que de nombreux membres du groupe de Gravelbourg avaient décidé de rester avec Katimavik et travaillaient maintenant à Peterborough, en Ontario.

Malgré les difficultés des premiers mois, a dit M. Latour, l'organisation a enregistré quelques succès notables. Il a eu l'occasion de s'entretenir avec quelques membres du groupe de Gravelbourg et aucun ne lui a dit que le projet avait été un désastre.

Gaspiillage

Il n'en demeure pas moins que Mile

Karen Gibson, de Toronto, étudiante modeliste âgée de 22 ans, estime que le "gouvernement ne devrait pas financer un service de gardes-bébés pour enfants de la classe moyenne".

"C'est un gaspiillage de temps et d'impôts" a déclaré la jeune fille, qui a quitté le mouvement cinq mois après y être entrée.

Un porte-parole de M. Danson a déclaré que le gouvernement avait décidé de proroger d'un an l'expérience, ajoutant que "rien ne nous permet de croire qu'on ne pourrait pas en faire un projet à long terme".

Le gouvernement dépense près de \$10,5 millions par an sur plus d'une trentaine de projets entrepris dans toutes les provinces, ainsi qu'au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Un millier de jeunes Canadiens ont été recrutés à cet effet en juin dernier. Chacun des volontaires est appelé à travailler dans trois provinces différentes au cours d'une période de 10 mois.

M. Latour déclare n'avoir pas entendu parler de problèmes de drogues parmi les jeunes volontaires. Dans le groupe de Gravelbourg, dit-il, aucun des jeunes n'a été exclu à cause de la drogue.

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN



ESPOIR DE PROFIT — Les tracteurs de construction soviétique vendus par Belarus Equipment of Canada Ltd, commencent à faire de modestes percées sur le marché de l'équipement de ferme canadien. Après cinq ans d'opération, le président de Belarus Jim

Farley, au centre, le directeur du marketing Jim Fitzgerald, à gauche, et le gérant général Yuri Tchinniaev espèrent que la compagnie, propriété soviétique, enregistrera son premier profit l'année prochaine. (Téléphoto PC)

Le Canada retire \$200 millions du fonds de crédit de soutien

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien a annoncé, lundi, qu'il retirait \$200 millions en devises américaines d'un fonds de crédit de soutien spécial de \$1 1-2 milliard conclu avec les banques à chartes, l'automne dernier, pour protéger la valeur du dollar.

Le ministre des Finances Jean Chrétien a précisé qu'il s'agissait là "du premier d'une série" de retraits du fonds de crédit de soutien. Il n'a pas dévoilé le montant total ni la date du prochain retrait.

M. Chrétien a répété que le retrait constituait une mesure temporaire, en attendant d'autres emprunts à l'étranger. Les détails de ces emprunts seront annoncés "en temps et lieu", a-t-il dit.

Le geste du gouvernement pour protéger le dollar vient après une baisse de valeur jusqu'à 88,9 cents en monnaie américaine, il y a une semaine, ce qui constituait un record de 45 ans.

M. Chrétien avait déjà annoncé, mardi dernier, son intention d'em-

prunter à l'étranger et de faire des retraits sur le fonds de crédit de soutien.

Le dollar a clôturé à Montréal, lundi soir, à 89,65 cents U.S.

L'argent du premier retrait, a précisé le ministère, ne parviendra qu'après la fin de février, de sorte que la transaction n'apparaîtra pas dans le rapport mensuel des réserves officielles, qui sera publié jeudi.

Le gouvernement garde la plupart de ses réserves étrangères en devises américaines à la Banque du Canada.

Le retrait du fonds de crédit de soutien permettra d'ajouter à ces réserves et d'acheter des dollars canadiens sur les marchés des changes pour affermir sa valeur.

Economie

Les pressions sur le dollar proviennent en partie d'une dévaluation générale des monnaies américaines et canadiennes. Elles sont le résultat, également, de la situation économique au Canada, avec un taux de chômage de 8,3 pour cent, un taux d'inflation de neuf pour cent et un déficit prévu des transactions internationales de 1977 d'environ \$5 milliards.

Statistiques Canada a de plus en plus, vendredi dernier, que les investissements publics et privés, en 1978, n'augmenteront en valeur que d'environ 4,8 pour cent, ce qui signifie une baisse dans la valeur réelle des investissements productifs pour la deuxième année consécutive.

M. Chrétien n'a pas précisé combien il en coûtera au gouvernement pour faire appel au fonds de crédit de soutien, mais il en coûtait déjà \$15,411 par jour simplement pour avoir la possibilité d'y recourir.

Selon certaines sources, le taux d'intérêt pour les \$200 millions s'élèvera entre 7 1-2 et 8 1-2 pour cent.

Castro impliqué dans la fondation d'une banque américaine

NEW YORK (AFP) — Le premier ministre cubain Fidel Castro aurait participé financièrement à la fondation d'une société bancaire américaine qui aurait été par la suite impliquée dans une affaire de trafic de drogue, a révélé dimanche M. Lester

Wolff, représentant démocrate de l'Etat de New York.

M. Wolff, qui était interrogé au cours du programme télévisé 60 minutes, au réseau CBS, a précisé que Fidel Castro avait versé une somme d'argent, dont le montant n'est pas précisé, pour aider à la création de la société WFC dont le siège est à Coral Gables, en Floride.

Sur instructions du premier ministre cubain, a ajouté M. Wolff, la WFC aurait prêté \$10 millions à la Colombie, en 1975. Ce prêt, a-t-il assuré, était destiné à faciliter le trafic de cocaïne à partir de ce pays.

M. Wolff n'a pas précisé à quelle date le dirigeant cubain avait effectué une telle transaction. Le représentant démocrate, qui est président de la commission de la Chambre des représentants sur les stupéfiants, s'est borné à citer des sources très sûres. Il a par ailleurs indiqué que le département de la Justice, le FBI (sûreté fédérale), le département d'Etat et l'Administration pour le contrôle des stupéfiants étaient au courant de l'affaire.

L'Ouest est le plus gros client de la Suisse.

Ces nouvelles mesures auraient également été prises pour prévenir un éventuel afflux de capitaux français, à la recherche d'un pays-refuge par crainte d'une victoire de la gauche aux prochaines élections législatives.

Mesure de protection

La Suisse interdit l'achat de titres, actions ou obligations aux étrangers

BERNE (AP) — Pour tenter de réduire l'afflux de capitaux étrangers et d'enrayer le mouvement à la hausse du franc suisse, le gouvernement helvétique a interdit lundi aux étrangers les achats de titres suisses, actions et obligations.

Le gouvernement de Berne a également décidé de rétablir la limitation des entrées de toutes les devises étrangères. Une telle mesure avait déjà été prise entre avril 1976 et avril 1977.

Selon cette réglementation, on ne peut pas introduire en Suisse plus de 20.000 fs (\$10.000) en monnaie étrangère par trimestre. Toute infraction est passible de peines de prison ou de fortes amendes.

Le communiqué du gouvernement précise que cette limitation a été établie parce que les entrées de devises étrangères ont "augmenté ces derniers temps".

Par ailleurs, le communiqué indique que la Banque centrale est autorisée à passer des marchés à

terme exprimés en devises étrangères pour des durées allant jusqu'à 24 mois et ce "aussi longtemps que cela sera nécessaire pour enrayer la hausse du franc suisse.

Jusqu'à présent, la Banque nationale n'était autorisée à faire des transactions à terme en devises étrangères que pour une durée maximum de trois mois.

Les autorités helvétiques ont indiqué que l'extension de cette durée maximum à 24 mois "augmentent substantiellement les possibilités de la Banque centrale pour enrayer une hausse des taux d'intérêts des Eurofrancs".

Le gouvernement de Berne a souligné que la hausse du franc suisse était "irréaliste et entraînerait de sérieux problèmes pour l'économie suisse".

Autres mesures

Ces nouvelles mesures viennent compléter une série d'autres déci-

sions prises il y a trois jours et qui avaient notamment porté à 40 pour cent "l'intérêt négatif" affecté à tous les comptes de dépôts en francs suisses détenus par des non-résidents et dépassant cinq millions de francs suisses (\$2,5 millions).

Selon les milieux bancaires, l'ensemble de ces mesures ont probablement affecté plusieurs milliards de dollars.

Depuis vendredi dernier, la devise américaine a regagné 5,5 pour cent de sa valeur. Lundi, à la clôture, le dollar cotait à Zurich 1,88875 sur le marché entre banques, contre 1,7875 vendredi dernier. L'once d'or a subi une forte baisse et est passé de \$184,125 à \$180,75.

Ces différentes mesures avaient été réclamées par les industriels suisses dont les produits voient leur compétitivité diminuer sur les marchés internationaux.

L'inquiétude est également née de la chute de plus de 15 pour cent en moins d'un an du mark par rapport au franc suisse. L'Allemagne de

La Banque Canadienne Nationale augmente son actif de 14,8 p.c.

MONTREAL — L'actif de la banque au 31 janvier 1978 s'élève à \$6,961,092,000, soit une hausse de 14,8 pour cent ou \$895,679,000 sur l'actif au 31 janvier 1977. Il y a lieu de souligner que les opérations internationales ont enregistré une augmentation de 51 pour cent depuis un an et quelles comptent maintenant pour 17,6 pour cent de l'actif.

En présentant le rapport trimestriel, le président et chef de la direction de la BCN, M. Germain Perreault, a signalé que malgré des conditions économiques plutôt difficiles, le total des prêts s'est accru de 10,3 pour cent ou \$447,998,000 au cours des douze derniers mois, pour atteindre \$4,802,847,000, le solde des revenus, après provision pour impôts, affiche une augmenta-

tion de 8,9 pour cent ou \$499,921 durant la même période; il s'élève donc à \$6,133,419 ou 68 cents l'action, d'après la moyenne pondérée de 8,967,230 actions libérées, comparativement à 7,999,989 actions l'année précédente.

Le total des revenus, qui se chiffre par \$156,511,641 pour les trois mois écoulés, a augmenté de \$12,941,912 par rapport à la même période l'an dernier. Les revenus des valeurs se sont élevés à \$14,273,345 à comparer à \$15,588,094 en 1977, tandis que les revenus des prêts s'établissent à \$133,106,190, au regard de \$121,983,293. Les autres revenus d'exploitation s'élèvent à \$9,132,106, contre \$5,998,342 l'an dernier.

Le total des dépenses s'élève à \$145,420,222 comparativement à \$133,307,231 l'an passé, ces dépenses comprennent l'intérêt versé sur les dépôts et débiteurs, qui s'inscrivent à \$97,369,133, au regard de \$92,031,376 l'an dernier.

Le montant des dividendes versés aux actionnaires s'élève à \$2,511,428 par rapport à \$2,240,000 l'an dernier.

Même si la demande de prêts s'est avérée relativement faible au cours du premier trimestre, la BCN est confiante qu'elle s'accroîtra durant la deuxième moitié de l'exercice en cours, à cause de l'augmentation prévue des taux d'intérêt américains et de la chute de la valeur du dollar canadien, la BCN pense que les taux d'intérêt à court terme augmenteront légèrement au Canada, ce qui lui permet encore de croire que les résultats de ses opérations pour l'ensemble de l'exercice 1978 seront supérieurs à ceux de l'an dernier.

L'OCDE tente de débloquent le dialogue de sourds

PARIS (AFP) — Le comité de politique économique de l'OCDE s'est réuni à Paris pour tenter de débloquent le dialogue de sourds des principales nations occidentales sur la stratégie de relance de l'économie mondiale.

préparé un nouveau schéma selon lequel une demi-douzaine des principaux pays industrialisés prendraient, ensemble, des mesures de relance de leur consommation intérieure.

Les responsables de l'organisation espèrent qu'une action conjointe de plusieurs pays permettrait de lever les réserves que les autorités ouest-allemandes ont exprimées aussi bien lors de la réunion secrète de Versailles qu'au sein du Groupe des Dix qui s'est réuni les 16 et 17 février à Paris.

La RFA craint notamment les conséquences inflationnistes que pourrait avoir une relance isolée.

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

VOUS OFFRE

L'Eurobalade

AIR CANADA

DU 5 AU 9 MAI

GAGNEZ UN SEJOUR A PARIS

Postez et écoutez

Couvrez la chance de gagner un séjour à Paris. Remplissez le coupon de participation ou un fac-similé (pas de photocopies). La promotion se termine le 7 avril à minuit. Du lundi au vendredi à 7h43 tous les matins et en fin de soirée jusqu'à compter de 6 mars à l'entame des stations de radio Telemédia un billet double pour le vol Eurobalade de 5 ma sera tiré au hasard parmi les coupons de participation reçus pour un grand total de 50 billets doubles. Le gagnant aura 60 minutes pour appeler la station Telemédia.

100 VOYAGES GRATUITS 50 COUPLES

- Hotel Concorde Lafayette
- Cocktails • Tour de ville
- Champs Elysées • Versailles

Règlements

1. Vous devez participer au concours en remplissant correctement le coupon ci-joint ou un fac-similé en le postant à l'adresse indiquée (pas de photocopies).
2. Votre coupon est tiré au sort et vous devez répondre correctement à une question mathématique et vous devez alors participer avec votre billet au voyage Eurobalade du 5 au 9 mai.
3. Les participants au voyage Eurobalade s'engagent à se conformer à toutes les modalités et exigences qui leur seront transmises ultérieurement.
4. Les billets remis aux gagnants sont non négociables, non admissibles sur un autre vol que le vol Eurobalade Air Canada du 5 mai pour aller et du 9 mai pour le retour du concours.
5. Les employés de Air Canada, des Publications L'Écho, Le Nord et Telemédia ainsi que les membres de leur famille immédiate ne sont pas éligibles à participer à ce concours. De plus, seules les personnes de 18 ans et plus peuvent participer.
6. Les tirages ont lieu le lundi au vendredi à 7h43 et 10h43 sur les ondes de radio Telemédia du 5 mars au 7 avril.
7. Les gagnants ont une heure pour appeler Telemédia et sont interviewés en ondes.

PARTICIPANT À CETTE PROMOTION, LES PUBLICATIONS SUIVANTES:
Le Quotidien — Dimanche Matin — Dimanche/Dernière-Heure — Le Soleil et TV Hebdo.

PROMOTION EUROBALADE
CASE POSTALE 7730, SUCCURSALE "A"
MONTREAL, QUÉ. H3C 4A6

NOM.....

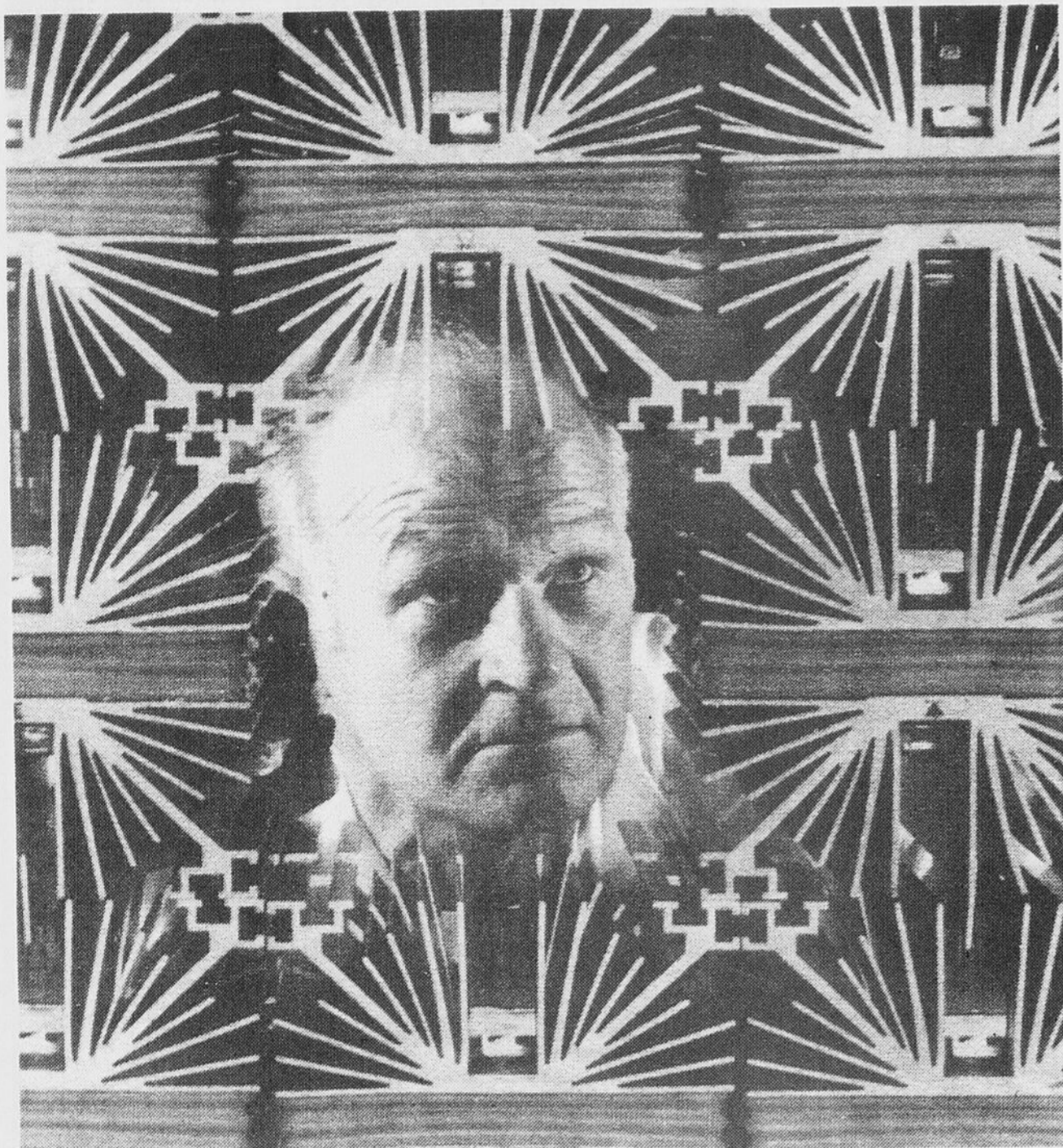
ADRESSE.....

VILLE..... CASE POSTALE.....

TÉLÉPHONE.....

LE QUOTIDIEN

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN



TRAMWAYS — Norman Jappe inspecte de près des pièces d'aluminium qui serviront à refroidir les circuits électroniques sur des nouveaux tramways modernes. Cet ensemble de pièces symétriques est partie inté-

grante du système de propulsion de tramways que la Cie Garrett manufacture dans ses édifices de Torrance, Californie. Les nouveaux véhicules remplaceront les tramways désuets de San Francisco et Toronto.

(Téléphoto AP)

BOURSE

Montréal

NONTREAL (PC) — Les cours étaient généralement à la baisse à la Bourse de Montréal, lundi, et 3,086,355 actions ont changé de mains dans un marché modéré. L'acquisition de 2,786,360 titres de Power Corporation par Prime Investors explique l'importance du volume. L'indice composé recule de 0.31 à 173.21, les industrielles de 0.38 à 164.06, les bancaires de 0.63 à 240.86 et les papetières de 0.11 à 93.77. Les services publics progres-

sent de 0.04 à 162.86.

Les pertes l'emportent sur les gains par 77 à 42 et 50 titres demeurent inchangés.

Power Corporation A a été le titre industriel le plus traité de la séance, en hausse de 3-8 à \$11. Mount Pleasant a été la vedette des minières, en hausse de 2.5 cents à 16.5 cents et 20,000 actions changent de mains.

Imperial Oil A baisse de 1-8 à \$18 3-4, Gulf Oil de 1-4 à 26 3-8, Dome Petroleum de 1-8 à 57 1-2 et Texas-

gulf de 1-8 à 18. Shell monte de 1-8 à \$14 3-4.

Canada Permanent Mortgage tombe de 1-8 à \$17 3-4, Hudson Bay Co. de 1-8 à 17 1-2, Norcen Energy Resources de 1-8 à 15 1-2, Alcan de 1-8 à 24 7-8, Moore de 1-4 à 32 7-8 et Stelco A de 1-4 à 23. Dominion Bridge avance de 1-4 à \$24 1-2 et la Banque de Montréal de 1-8 à 18 1-8.

Dans les valeurs de spéculation, New Inco Mines descend de 2 cents à 32 cents au terme d'un échange de 18,000 actions.

Toronto

TORONTO (PC) — Une perte de huit points à New York a provoqué une baisse modérée à la Bourse de Toronto, lundi, au terme du marché le plus animé depuis le 4 janvier dans lequel 4.77 millions d'actions ont changé de mains.

L'indice composé recule de 3.99 à 1,009.33 et ses quatre principaux compartiments mordent la poussière. Les valeurs pétrolières dégringolent de 11.48 à 1,324.91, les métaux de 5.20 à 789.99, les industrielles de 4.28 à 853.05 et les services financiers de 3.05 à 959.44.

Les baisses l'emportent de loin sur les hausses par 232 à 157 et 225 autres titres demeurent stationnaires.

Interprovincial Steel and Pipe Corp. a été la valeur la plus traitée du marché.

Parmi les autres actions industrielles, Ford Motor recule de 1 1-4 à \$69 1-4, Home Oil A de 1 à 37 1-4, Monenco A de 5-8 à 8 3-8, Cominco de 1-2 à 25 et Moore de 1-4 à 32 7-8.

Andres Wines monte de 1 5-8 à \$14 5-8, Asbestos Corp. de 1 à 40,

GSW A de 3-4 à 8 1-4, Harlequin de 1-8 à 10 et Logistec A de 34 cents à \$3.

Placer Development tombe de 1-2 à \$19 1-4, Pine Point Mines de 3-8 à 19 et Camflo de 1-8 à 15 1-4. Dome Mines avance de 3-4 à \$76 3-4 et Preston Mines de 5-8 à 15 1-2.

Siebens Oil and Gas plonge de 2 3-4 à \$27, Ram Petroleum de 11 1-2 à 12 5-8 et Skye Resources de 1-2 à 7 3-4. Ocelot Industries B progresse de 5-8 à 13 1-2 et North Canadian Oils de 1-4 à 10 3-4.

New York

NEW YORK (AFP) — Les cours ont baissé sensiblement, lundi, à Wall Street, après un bon départ. L'indice des industrielles termine à 748.27, en baisse de 7.97, dans une activité normale. 20,000,000 de titres ont changé de mains.

La tendance a été soutenue pendant la première heure, les investisseurs étant encouragés par la remontée du dollar et l'approche d'un règlement au conflit des mineurs. Toutefois, le pessimisme reprend le dessus après l'annonce par le département du Travail d'une hausse des prix de détail de 0.8 pour cent en janvier. D'autre part, on craint que le contrat proposé aux mineurs en

grève ne soit pas ratifié lundi prochain par les membres de l'UMW. Finalement, les valeurs en baisse l'emportent de loin sur celles en hausse à 840 contre 535.

Baisse des aéronautiques, électroniques, aluminium. Aux ordinateurs, IBM cède 2 7-8 à 253 3-4 et Honeywell 1 1-8 à 43 7-8. Dupont cède de 1 1-2 à 100. Les pétroles et automobiles sont irrégulières. Hausse de Dome Mine qui gagne 1 5-8 à 69 1-8.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles tombe de 7.89 à 748.35, soit sa cote de fermeture la plus basse depuis le 7 avril 1975.

Parmi les titres canadiens cotés à

la Bourse de New York, Dome Mines monte de 1 5-8 à 69 1-8. Alcan demeure stationnaire à 22 3-8 de même que Bell à 48 1-2 et Canadian Pacific à 15 3-8. Campbell Red Lake Mines cède 3-8 à 34, Inco 1-8 à 14 1-8 et McIntyre Mines 1-8 à 18 3-8.

le français,
je le parle par

CN Vaste projet de rénovation

MONTREAL — Le Canadien National consacrera \$18 millions à la rénovation de la gare centrale et de l'hôtel Reine-Elizabeth.

Ce projet sera réalisé en trois étapes dont la première a reçu la sanction du conseil d'administration du CN. Il est prévu que les travaux débiteront au cours de l'été.

Le vice-président régional du CN, M. Yvon Masse, a annoncé que cette rénovation concernera en premier lieu le grand hall de la gare centrale ainsi que les deux couloirs qui la relient à la Place Ville-Marie. Par la suite, les étapes ultérieures devraient donner lieu à des réalisations d'ici cinq à huit ans.

Le programme de modernisation dans son ensemble permettra de récupérer, du côté nord, une

superficie de 25,000 pieds carrés pour l'expansion des boutiques existantes et pour en ouvrir de nouvelles.

L'espace actuellement utilisé pour l'entrée des automobiles et le stationnement aux abords de la gare centrale sera aménagé pour abriter des bureaux et des magasins. Une nouvelle entrée donnera accès au Reine-Elizabeth, un hôtel qui est la propriété du CN, à partir de la rue Belmont sur l'emplacement actuel du garage de l'hôtel entre la rue Lagachetière et le boulevard Dorchester.

À l'arrière du Reine-Elizabeth, de nouvelles installations à caractère récréatif seront mises en place et elles comporteront un centre de conditionnement physique, une piste

de jogging et une piscine, qui relie la gare centrale à une rangée de boutiques, l'édifice qui abrite le bureau-chef du CN. Le remplacera le couloir ouest

Certificats de placement garanti de 5 ans

9 1/4 % PAR ANNEE

Intérêt versé ou réinvesti annuellement

Nous vous offrons aussi des taux avantageux sur les dépôts de 5 ans, avec versements d'intérêt semi-annuels ou mensuels. Tous les taux sont garantis par le Trust Royal pour la durée du dépôt. Aucun frais ni honoraires. Taux sujets à confirmation.

Le Trust Royal
vous en offre plus pour votre argent.

Centre Commercial
le Mail 170, Jonquière
548-3108

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

FINANCES EN BREF

Contrat de près de \$2 millions

VALCOURT (PC) — Un contrat de près de \$2,000,000.00 a été signé entre Sintra, Division Transelec, de Montréal et Bombardier Limitée, Division des produits industriels de Valcourt.

Selon les termes de ce contrat, Bombardier Limitée doit fournir à Sintra une trentaine de véhicules chenillés qui serviront à la construction de la ligne de transmission de 735 kilovolts entre les postes Abitibi et Nemiskau, soit, une longueur de 135 milles.

Ces travaux font partie de l'ensemble du projet de la Baie James et sont sous la responsabilité de l'Hydro-Québec.

Ventes d'automobiles

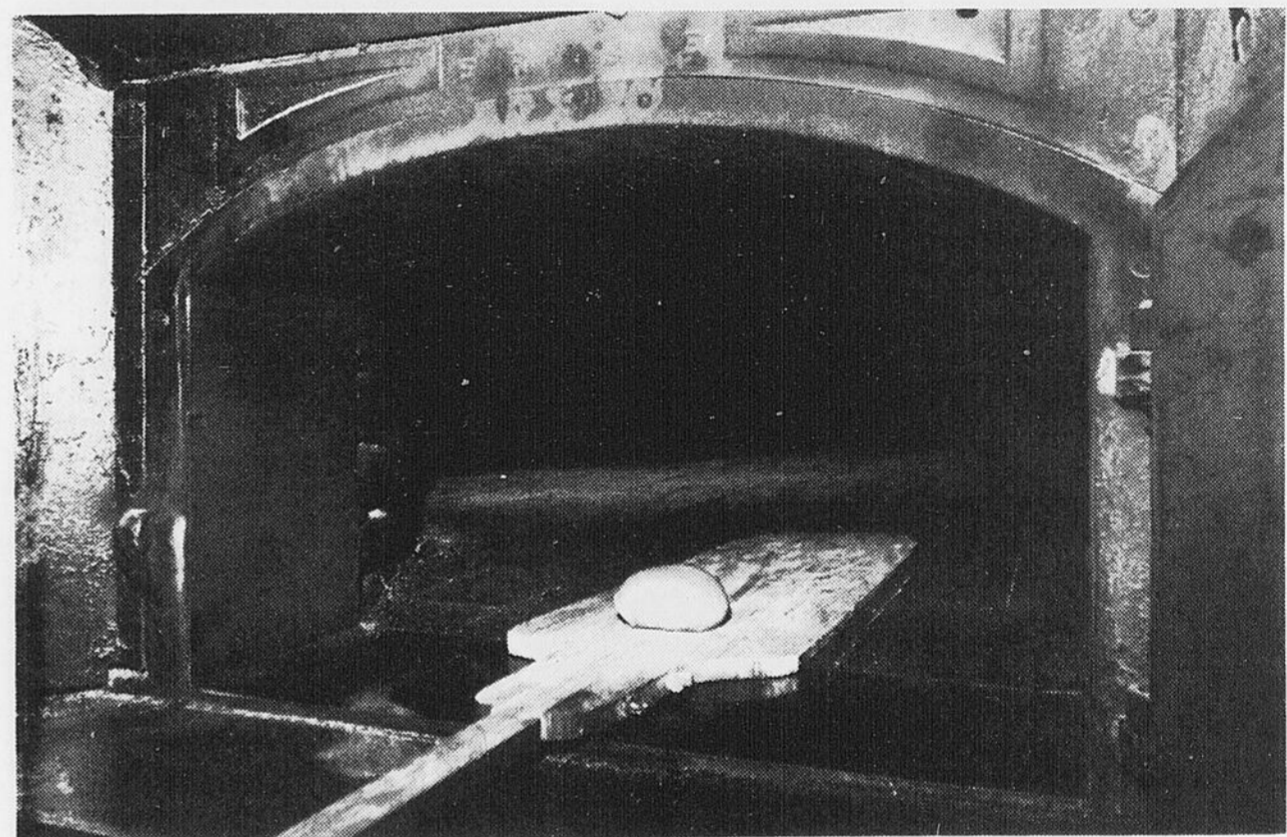
DETROIT — Contrastant avec la situation des trois derniers mois, les ventes d'automobiles ont progressé au cours de la période s'étendant du 11 au 20 février. Durant cette période, les quatre grands manufacturiers américains ont vendu 219,574 automobiles ce qui représente une augmentation de 11.9% par rapport à la même période l'année dernière. Les ventes de General Motors ont progressé de 21.7% alors que celles de Ford augmentaient de 4.9% et que celles de Chrysler baissaient de 5%.

Taux d'inflation

WASHINGTON — M. Barry Bosworth, directeur du Conseil des prix et des salaires aux Etats-Unis prévoit que le taux d'inflation demeurera aux environs de 6% ou 7% au cours des prochaines années aux Etats-Unis. M. Bosworth souligne cependant que ces prévisions sont optimistes et qu'elles ne se réaliseront que si aucune crise pétrolière ou alimentaire ne vient perturber l'économie américaine.

Investissements des pays membres

BRUXELLES — Les économistes de la communauté économique européenne prévoient que les investissements des pays membres augmenteront à un rythme de 11.6% en 1978 comparativement à 10.3% l'année dernière. Selon les experts les investissements s'accroîtront en Belgique, en Angleterre et en Irlande, ils demeureront inchangés en Allemagne de l'Ouest et en France alors qu'ils ralentiront au Luxembourg et dans les Pays-Bas.



Pourquoi se contenter d'un petit pain?

Quatre boulangeries régionales n'ont justement pas voulu se contenter d'un petit pain: elles se sont regroupées pour que chacune tire un meilleur profit.

En 1976, quatre entreprises, La Boulangerie Doyon de Beauce, la Huche Sans Pareille du Saguenay-Lac St-Jean, la boulangerie Blé d'Or de Rivière-du-Loup, et la boulangerie Pelletier de Matane, se sont unies pour rationaliser leurs productions respectives.

Pour donner le coup de pouce nécessaire à la réalisation de ce regroupement, la Société de développement industriel du Québec a pris en charge une partie des coûts de crédit, soit \$300,000.

Si, vous aussi, vous avez une idée qui puisse contribuer à l'essor industriel du Québec, la Société de développement industriel peut vous aider.

société de développement industriel
Tirez-en votre profit

Tour de la Bourse 1126, chemin Saint-Louis
bureau 4205 bureau 700
800, Place Victoria Sillery
Montréal H4Z 1E8 Québec G1S 1E5
Tel. (514) 873-4375 Tel. (418) 643-5172

Dites-nous qui vous êtes et ce que vous voulez faire. Nous verrons ce que nous pourrions faire pour vous.

Qui sommes-nous?

Nom de l'entreprise: _____
Type d'entreprise: _____
Adresse: _____
N° de tél.: _____

Nos besoins:

Pourquoi?

BOURSE DE TORONTO

Table with columns: Valeurs Vtes., Haut Bas Fer. ch. Net. A et B. Lists various stock prices and market indicators.

Table with columns: Valeurs Vtes., Haut Bas Fer. ch. Net. Lists various stock prices and market indicators.

Table with columns: Valeurs Vtes., Haut Bas Fer. ch. Net. Lists various stock prices and market indicators.

Table with columns: Valeurs Vtes., Haut Bas Fer. ch. Net. Lists various stock prices and market indicators.

Table with columns: Valeurs Vtes., Haut Bas Fer. ch. Net. Lists various stock prices and market indicators.

Table with columns: Valeurs Vtes., Haut Bas Fer. ch. Net. Lists various stock prices and market indicators.

Table with columns: Valeurs Vtes., Haut Bas Fer. ch. Net. Lists various stock prices and market indicators.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with columns: Valeurs Vtes., Haut Bas Fer. Ch. Net. Lists various stock prices and market indicators.

Table with columns: Valeurs Vtes., Haut Bas Fer. Ch. Net. Lists various stock prices and market indicators.

Table with columns: Valeurs Vtes., Haut Bas Fer. Ch. Net. Lists various stock prices and market indicators.

Table with columns: Valeurs Vtes., Haut Bas Fer. Ch. Net. Lists various stock prices and market indicators.

Table with columns: Valeurs Vtes., Haut Bas Fer. Ch. Net. Lists various stock prices and market indicators.

Table with columns: Valeurs Vtes., Haut Bas Fer. Ch. Net. Lists various stock prices and market indicators.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Valeurs Vtes., Haut Bas Fer. Ch. Net. Lists various stock prices and market indicators.

Table with columns: Valeurs Vtes., Haut Bas Fer. Ch. Net. Lists various stock prices and market indicators.

Table with columns: Valeurs Vtes., Haut Bas Fer. Ch. Net. Lists various stock prices and market indicators.

Table with columns: Valeurs Vtes., Haut Bas Fer. Ch. Net. Lists various stock prices and market indicators.

Table with columns: Valeurs Vtes., Haut Bas Fer. Ch. Net. Lists various stock prices and market indicators.

Table with columns: Valeurs Vtes., Haut Bas Fer. Ch. Net. Lists various stock prices and market indicators.

Table with columns: Valeurs Vtes., Haut Bas Fer. Ch. Net. Lists various stock prices and market indicators.

Industrielle Junior

Table with columns: Valeurs Vtes., Haut Bas Fer. Ch. Net. Lists various stock prices and market indicators.

MISES ET PETROLLES

Table with columns: Valeurs Vtes., Haut Bas Fer. Ch. Net. Lists various stock prices and market indicators.

Industrielle

Table with columns: Valeurs Vtes., Haut Bas Fer. Ch. Net. Lists various stock prices and market indicators.

TITRES AU COMPTOIR

Table with columns: Titres au comptoir, Valeurs Vtes., Haut Bas Fer. Ch. Net. Lists various stock prices and market indicators.

FONDS MUTUELS

Table with columns: Membres CMFA, Pret et Revenu, Gr. Lists various mutual fund information.

Total des ventes: 2,965,075 mines et pétroles: 120,280

Total des ventes: 19,990,000

Total des ventes: 4,770,000

Restrictions administratives

Ottawa satisfait de l'aide des fonctionnaires

OTTAWA (PC) — Le président du Conseil du Trésor, M. Robert Andras, a publié hier un rapport sur les résultats du programme de restrictions administratives, lancé par le gouvernement fédéral en janvier 1976.

Le programme touche notamment les frais de voyage et de représentation, l'achat de véhicules, de mobilier et d'ameublement, la réduction des espaces de stationnement, l'utilisation des employés temporaires et des services de

consultation, ainsi que les diverses mesures de conservation de l'énergie.

En publiant le rapport, le président du Conseil du Trésor a déclaré que "le programme de restrictions n'avait pas que produit des écono-

mies quantifiables, mais a aussi fait que les fonctionnaires sont maintenant conscients de la nécessité des restrictions dans tous les domaines, de l'utilisation des taxis au matériel de photocopie, des achats de mobilier aux voyages en avion".

Le rapport indique que les vols en première classe ont diminué de 681 au dernier trimestre de 1975 à 99 au troisième trimestre de 1977, suite à la directive qui interdit ces vols sauf pour des raisons de sécurité, des raisons médicales ou dans des situations d'urgence.

Depuis qu'on exige la tenue de registres pour l'utilisation de taxis, on a constaté une diminution de 55

pour cent du coût par employé; le rapport souligne que dans un ministère, les coûts à ce chapitre ont diminué de \$80,000 en 1975-76 à \$27,000 en 1976-77.

Par ailleurs, l'achat de véhicules plus petits a permis d'épargner sur les coûts d'achat, qui ont baissé de 7,5 pour cent, sur la consommation d'essence, qui a diminué de 29 pour cent, et sur les coûts totaux d'utilisation, en baisse de 43 pour cent.

L'achat du mobilier a par ailleurs diminué de \$6,6 millions en 1975 à \$3,5 millions en 1977, suite à la décision de suspendre les achats jusqu'à l'épuisement des stocks et de n'acheter du nouveau mobilier

qu'en fonction de la croissance du personnel, dit le rapport.

On indique d'autre part que le taux de croissance annuel du matériel de photocopie a diminué de 69 à 6,2 pour cent depuis l'application du programme.

Les coûts de location pour le stationnement ont diminué de \$176,000 depuis qu'on impute les frais aux employés et en raison de la réduction du nombre d'espaces.

Le rapport souligne en outre des économies de \$382,000 pour l'achat de machines à écrire, de \$400,000 dans le domaine des télécommunications.



CAMION SUR LE DOS — On croit qu'une charge de pièces d'acier est à l'origine d'un spectaculaire accident impliquant un fardier vers huit heures hier à Windsor en Ontario. Le camion, conduit par Cyril Newman, 45 ans, d'Ajax en Ontario a perdu son char-

gement qui s'est complètement répandu sur la route. Newman s'en est sorti avec seulement une entaille au front après avoir dû se glisser hors de l'amas de ferraille. Il a été soigné à l'hôpital puis a pu regagner son domicile. (Téléphoto PC)

Cullen blâme l'embauche d'un président américain

VICTORIA (PC) — Dans une lettre adressée au premier ministre Bill Bennett, lundi, le ministre fédéral de l'Immigration Bud Cullen a blâmé l'Insurance Corporation of British Columbia de ne pas avoir suffisamment cherché du côté canadien avant d'embaucher un Américain comme président, au

saire annuel de \$80,000.

Le ministère a donc refusé, en conséquence, d'accorder à M. Robbie Sherrell les crédits que l'on donne habituellement à un immigrant qui a déjà un emploi au pays.

M. Sherrell, qui travaille actuellement en Grande-Bretagne pour la Hartford Insurance, pourra

quand même venir au Canada, s'il obtient dans d'autres catégories suffisamment de crédits pour être admis.

Pour obtenir les crédits d'emploi, un immigrant doit n'être engagé qu'après que des recherches eurent démontré qu'aucun Canadien n'était qualifié pour le travail en question.

Energie atomique: la possibilité de corruption confirmée

par Donald Charette

OTTAWA (PC) — Le comité des comptes publics des Communes a conclu lundi que les \$17,9 millions versés dans des circonstances qui demeurent mystérieuses par l'Energie atomique du Canada pour la vente de deux réacteurs nucléaires à l'étranger auraient pu être utilisés à des fins de corruption ou pour des pratiques illicites.

Après un an d'enquête, le comité chargé d'éclaircir cette affaire en vient donc aux mêmes conclusions que le vérificateur général du Canada, M. J. J. McDonnell, qui avait établi dans son rapport annuel en 1976 que des pratiques irrégulières et douteuses avaient été décelées à l'Energie atomique du Canada.

Le comité des comptes publics, présidé par le député conservateur Ron Huntington, a tenu 17 audiences de novembre 1976 à novembre 1977 et a appelé de nombreux témoins à comparaître pour jeter un peu de lumière sur ces versements.

Le rapport rendu public hier note que le comité s'est heurté dans l'exécution de son mandat à des témoins hostiles ou évasifs qui n'ont pas collaboré à l'enquête en ne révélant pas l'identité des agents qui ont reçu cet argent ni la nature des services qu'ils ont effectivement rendus.

En fait, on ignore toujours le nom du représentant qui a reçu \$2,5 millions du Canada pour promouvoir la vente d'un réacteur à l'Argentine en 1974. Cette somme ne représente que la moitié de la commission puisque le partenaire italien de l'Energie atomique, la compagnie Italmipianti, a également versé \$2,5 millions à cet individu.

Dans le cas de la vente d'un réacteur de type CANDU à la Corée du Sud, la compagnie United Development Incorporated (UDI) de M. Shoul Eisenberg a reçu un total de \$15,4 millions pour son rôle d'intermédiaire dans cette transaction, sans que sa fonction soit clairement définie. Aucune condition n'a été posée lorsque l'EAC a nommé M. Eisenberg comme agent exclusif pour la Corée du Sud.

Le ministre de l'Energie, des Mines et Ressources, M. Alastair Gillespie, a admis l'été dernier que l'Energie atomique du Canada avait été "une faillite technique". Il faisait référence au fait que le Canada a perdu \$130 millions, après avoir réussi à renégocier son contrat, en vendant un réacteur à l'Argentine.

Un témoin récalcitrant

Le comité des comptes publics cite l'ancien président de l'Energie atomique, M. Lorne Gray, comme un témoin évasif qui n'a pas aidé à faire progresser l'enquête. Dans le cas du réacteur vendu à l'Argentine, il a affirmé, devant les députés, qu'il préférerait ignorer l'identité de l'agent engagé.

M. Gray, qui est à sa retraite depuis quelques années, a avoué au comité des comptes publics en janvier 1977 qu'il avait reçu entre \$5,000 et \$10,000 d'une filiale de la société Italmipianti pour des services de consultation. Après que des articles furent publiés par la presse, il avait révélé en novembre 1977 que cette compagnie avait déposé \$25,000 dans son compte bancaire en Europe.

Selon le rapport, il a admis, après maints détours, qu'il avait reçu un autre montant de \$25,000 pour ses services par la suite et que tous ces montants furent payés en 1976. C'est donc dire qu'il aurait obtenu pour plus de \$50,000 de contrats du partenaire du Canada dans la vente d'un réacteur à l'Argentine.

Mais aucune preuve de corruption n'a pu être obtenue.

Conclusions et recommandations

En tirant ses conclusions, le comité des Communes fait remarquer que l'Energie atomique du Canada s'est donnée une vocation commerciale sans vérification appropriée de la part du gouvernement, que trop de pouvoirs ont été octroyés à M. Gray et que la haute direction de l'EAC ne s'est pas conformée à des pratiques commerciales acceptables.

Il recommande par conséquent qu'une étude parlementaire soit entreprise obligatoirement avant qu'une société de la Couronne puisse modifier substantiellement la nature de ses activités.

Le comité des comptes publics suggère en outre une série de mesures destinées à définir et à encadrer les responsabilités et les devoirs des conseils d'administration des sociétés de la Couronne.

Le contrôle des armes à feu: tout le monde n'est pas visé.

Le 1er janvier 1978, de nouvelles dispositions du Code criminel concernant le contrôle des armes à feu entraient en vigueur.

Pour comprendre les motifs qui ont poussé le gouvernement à instaurer un tel programme de contrôle, il faut savoir que l'usage criminel et les abus ont augmenté de façon considérable, de telle sorte que le nombre de pertes de vie causées par le mauvais emploi des armes à feu est devenu inacceptable pour une société qui se respecte. Cependant, la Loi ne vise pas tout le monde. Elle s'adresse aux personnes qui utilisent les armes à feu de manière irresponsable et illégitime. Afin d'enrayer ce problème, les tribunaux disposent désormais de l'autorité nécessaire pour interdire aux criminels et aux personnes dangereuses la possession et l'utilisation d'armes à feu. Les chasseurs et les sportifs qui utilisent leurs armes de façon responsable continueront de le faire en toute liberté. Il en est de même pour les différents groupes autochtones.

On a donc apporté des modifications au Code criminel en poursuivant des objectifs précis: empêcher les personnes ayant une prédisposition à la violence d'avoir accès aux armes à feu, promouvoir l'utilisation responsable des armes à feu et en décourageant l'emploi criminel. Voici les points saillants de la législation.

Armes prohibées

La législation donne une liste des armes prohibées, dans laquelle on retrouve les armes à feu sciées, coupées ou modifiées de façon à ce que la longueur du canon soit inférieure à 18 pouces ou que la longueur totale de l'arme soit inférieure à 26 pouces. Les armes automatiques sont aussi des armes prohibées, à moins qu'elles aient été enregistrées par des collectionneurs de bonne foi avant le 1er janvier 1978. Pour obtenir de plus amples détails au sujet des armes prohibées, veuillez communiquer avec le poste de police de votre localité. Cette disposition de la Loi est en vigueur depuis le 1er janvier et elle prévoit une peine d'emprisonnement maximale de 5 ans pour la possession illégale d'armes prohibées.

Armes à autorisation restreinte

Dans la catégorie des armes à autorisation restreinte, on a ajouté les carabines M-1 ainsi que les armes semi-automatiques munies d'un canon de moins de 18 1/2 pouces de longueur (moins de 26 pouces de longueur totale, par repliement ou emboîtement), pouvant tirer des munitions à percussion centrale. Ces armes viennent s'ajouter aux pistolets dont l'utilisation est déjà soumise à certaines dispositions du Code criminel. Les propriétaires d'une arme à autorisation restreinte doivent enregistrer leur arme auprès du registraire local d'armes à feu. Pour obtenir la liste des armes à autorisation restreinte, veuillez communiquer avec le poste de police de votre localité.

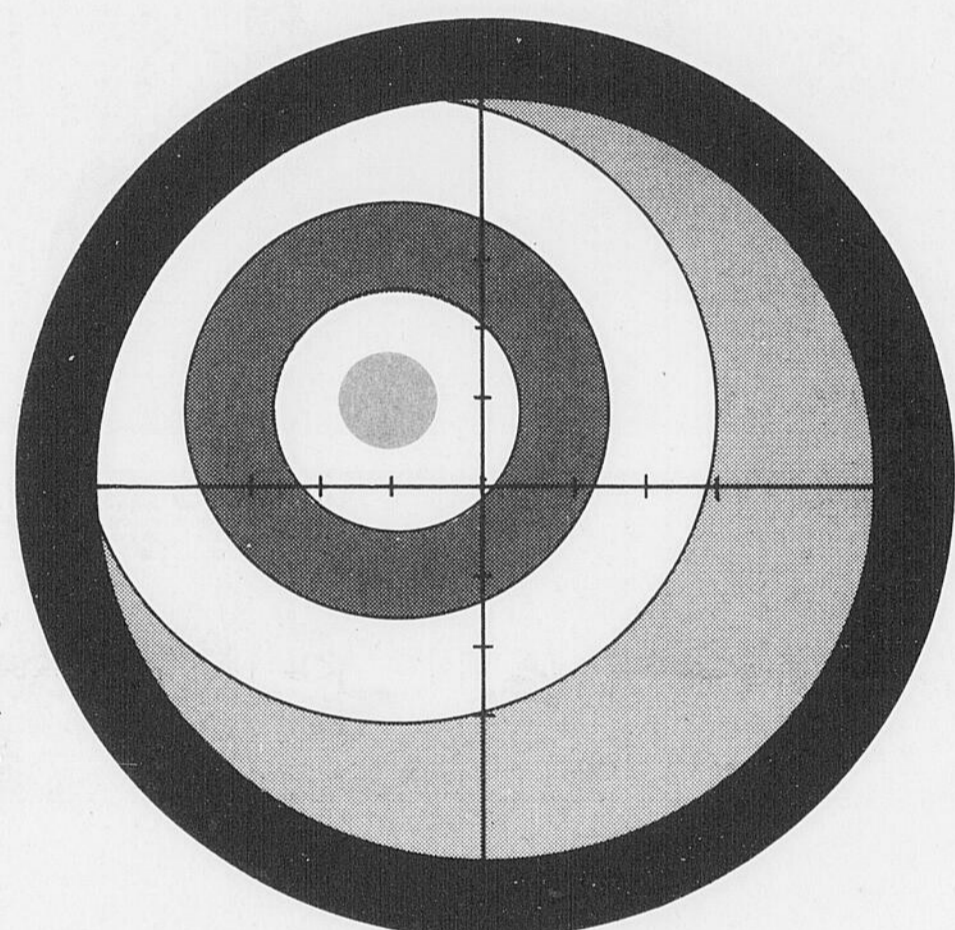
Utilisation responsable des armes à feu

Le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces, travaille actuellement à l'élaboration d'un programme éducatif dont l'objectif sera de renseigner les Canadiens sur l'utilisation responsable des armes à feu. On pourra alors donner des indications précises sur le maniement, l'entreposage et le transport des armes à feu et des munitions, le tout dans le but d'éviter des accidents malencontreux. D'autre part, l'utilisation négligente d'une arme à feu constituera une infraction à la Loi.



Le contrôle des armes à feu.

L'important, c'est la vie.



Sanctions plus sévères

Une personne trouvée coupable d'avoir utilisé une arme à feu lors de la perpétration ou la tentative de perpétration d'un acte criminel, devra purger, dans le cas d'une première infraction, une peine d'emprisonnement d'au moins 1 an et d'au plus 14 ans, obligatoire et consécutive à la peine pour l'acte criminel commis. Pour une infraction subséquente, une peine d'au moins 3 ans et d'au plus 14 ans est prévue. Ces sanctions plus sévères sont introduites dans le but de réduire le nombre d'actes criminels commis au moyen d'armes à feu.

Pouvoirs de perquisition et de saisie

Depuis le 1er janvier, la police peut, sans mandat, faire des perquisitions et saisir les armes à feu dont une personne a la possession, dans des circonstances où il serait difficile d'obtenir un mandat rapidement et où la sécurité d'une personne serait menacée. Les perquisitions et saisies sans mandat ne peuvent être effectuées que dans des situations graves et doivent faire l'objet par la suite d'un rapport présenté à un magistrat.

Pour que cette Loi soit appliquée de façon efficace, le gouvernement fédéral a prévu la participation et la collaboration de tous les corps de police du Canada, ainsi que des principaux groupes et organismes intéressés. On pourra ainsi se procurer tous les renseignements concernant cette Loi auprès de n'importe quelle force policière au Canada. Certaines dispositions de la Loi n'entreront en vigueur que plus tard, comme, par exemple, le système d'autorisation d'acquisition d'armes à feu, qui s'appliquera à compter du 1er janvier 1979.

Cette législation aura pour conséquence de diminuer les pertes de vie imputables directement à l'utilisation d'armes à feu. Il faut toutefois souligner que la grande majorité des propriétaires d'armes à feu qui utilisent leur arme de façon légitime et responsable ne sera pas affectée par la Loi. Ces modifications au Code criminel veulent en effet corriger des abus et non pas restreindre les libertés individuelles.

Cependant, même s'il arrivait que cette législation cause des inconvénients à certaines personnes, nous croyons qu'elle devrait obtenir l'appui de tous les citoyens qui pensent, comme nous, que l'important, c'est la vie.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec le poste de police de votre localité ou le chef provincial des préposés aux armes à feu, ou encore d'écrire à l'adresse suivante:

Le contrôle des armes à feu au Canada, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa, Ontario K1A 0P8

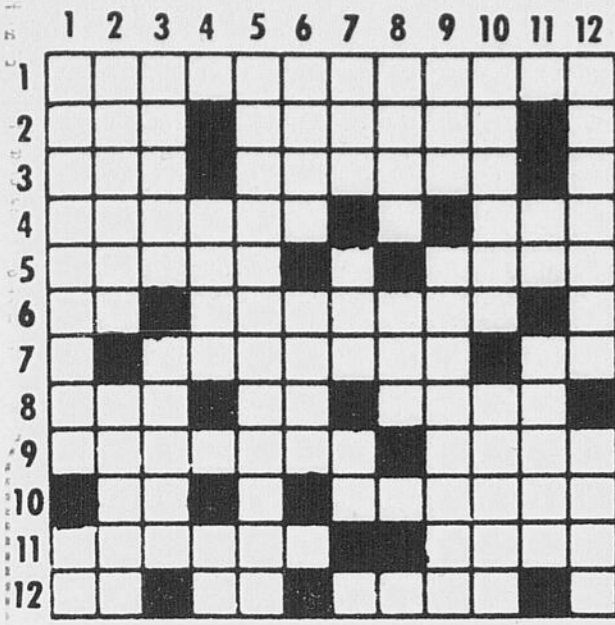


Gouvernement du Canada
Ministère de la Justice
Solliciteur général Canada

Government of Canada
Department of Justice
Solicitor General Canada

DÉTENTE

Problème no 3640



HORIZONTALEMENT

- Important.
- Petit poème. - Imité.
- Propre. - Céder pour un temps.
- Articulation dentelée de

deux os. - Marque la preuve.

- Suspension d'hostilité. - Accomplira.
- Carte à jouer. - Evaluer.
- Habiter. - Champion.
- Calme, tranquille. - Voyel-

les. - Qui fait preuve de snobisme.

9- Du verbe envier. - Possédera.

10- Dém. - Affirmer ce qu'on sait être faux.

11- Ladrerie. - Du verbe dire. 12- Unique en son genre. - Article. - Combat.

VERTICALEMENT

1- Prén. de femme. - Adv. de lieu.

2- Parfums. - Espèce de grand chat (pl.).

3- Claire. - Bords du fleuve.

4- Couche pigmentaire de l'iris. - Lui.

5- Emu.

6- Jaune couleur d'or. - Poss.

7- Ville de Hollande. - Tragédie. - Sa majesté.

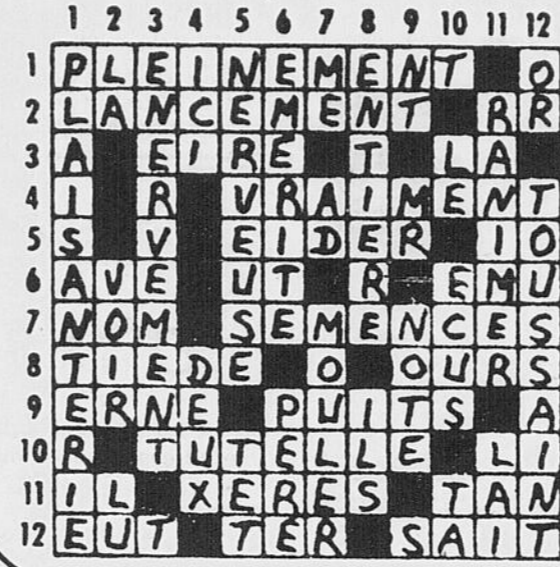
8- Filet pour prendre les oiseaux. - Les miens.

9- Bière anglaise. - Nom de

11- Altesse royale. - Réfuges. 12- Allongé. - Dieu de la guerre.

MOTS CROISES

Solution du problème no 3639



HOROSCOPE

Le carré Vénus-Neptune vous donne intuition et imagination. Vous aurez de bonne idées mais vous ne saurez pas toujours les mettre en oeuvre intelligemment. Par ailleurs vous risquez de vous comporter maladroitement et ferez peut-être régner un climat désagréable dans votre équipe. Chance avec 6 et 37.

ANNIVERSAIRES: Vous aurez la possibilité de vous exprimer dans un travail d'équipe mais il faudra faire quelques concessions et efforts de diplomatie.

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront intelligents, actifs mais têtards. Ils n'auront pas le sens des limites, vous devrez leur apprendre la prudence.

BELIER (21 mars - 20 avril): Profession: Montrez-vous plus réaliste et cherchez avant tout l'efficacité dans les domaines pratiques que vous avez tendance à négliger. Affection: Soyez plus attentif aux désirs de votre partenaire. Santé: Bon tonus.

TAUREAU (21 avril - 20 mai): Profession: ne rejetez pas systématiquement les idées étranges qui vous viendront à l'esprit, elles peuvent contenir de bonnes choses. Affection: Une amitié vous donne de grandes joies. Santé: Stimulez votre organisme.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin):

Profession: Votre travail exigera beaucoup d'énergie et de bonne volonté mais vous pouvez compter sur votre imagination. Affection: Faites preuve de plus de diplomatie dans vos rapports familiaux. Santé: Bonne.

CANCER (22 juin - 22 juil.): Profession: Il vous sera impossible d'éviter une décision qui risque d'inquiéter quelque peu certains de vos collaborateurs. Affection: Ménagez la susceptibilité de votre partenaire. Santé: Ne fumez pas trop.

LION (23 juil. - 23 août): Profession: Profitez de cette journée favorable aux audaces constructives pour vous attaquer aux problèmes qui gênent votre progression. Affection: Risque de malentendus au foyer. Santé: Évitez les aliments acides.

VERGE (24 août - 22 sept.): Profession: Ne vous laissez pas distraire de votre but par des personnes intéressées ou malveillantes à votre égard. Affection: La douceur et la franchise seront vos meilleurs atouts. Santé: Ménagez vos reins.

BALANCE (23 sept. - 23 oct.): Profession: Ne parlez pas de vos projets à des personnes indiscrettes qui pourraient chercher à vous nuire auprès de vos supérieurs. Affection: Vos états d'âme dépressifs inquiéteront votre partenaire. Santé: Bonne. SCORPION (24 oct. - 22 nov.): Profession: N'hésitez pas à

moderniser vos méthodes de travail si elles ne vous semblent plus adaptées à vos activités actuelles. Affection: Ne vous laissez pas abuser par les apparences. Santé: Bonne.

SAGITAIRE (23 nov. - 21 déc.): Profession: Un sentiment de sécurité favorisera vos réalisations et vos succès, vous serez à la hauteur de vos tâches. Affection: Ne multipliez pas les aventures sentimentales. Santé: Évitez les repas trop lourds.

CAPRICORNE (22 déc. - 20 janv.): Profession: Ne soyez pas trop rigoriste dans vos jugements et défiez-vous d'une vision trop simpliste des événements. Affection: Vous risquez de passer à côté d'une nature vraiment sincère. Santé: Prudence au volant.

VERSEAU (21 janv. - 19 fév.): Profession: Il est possible que votre succès appelle des compétitions ailleurs que sur votre terrain habituel, préparez-vous à des déplacements. Affection: Modérez votre vanité. Santé: Paresse intestinale.

POISSONS (20 fév. - 20 mars): Profession: Vos initiatives risquent de provoquer des remous et contestations, ne vous laissez pas impressionner par ce climat. Affection: Ne multipliez pas les maladresses avec votre partenaire. Santé: Bonne.

BLONDINETTE



SOURIS MIQUETTE



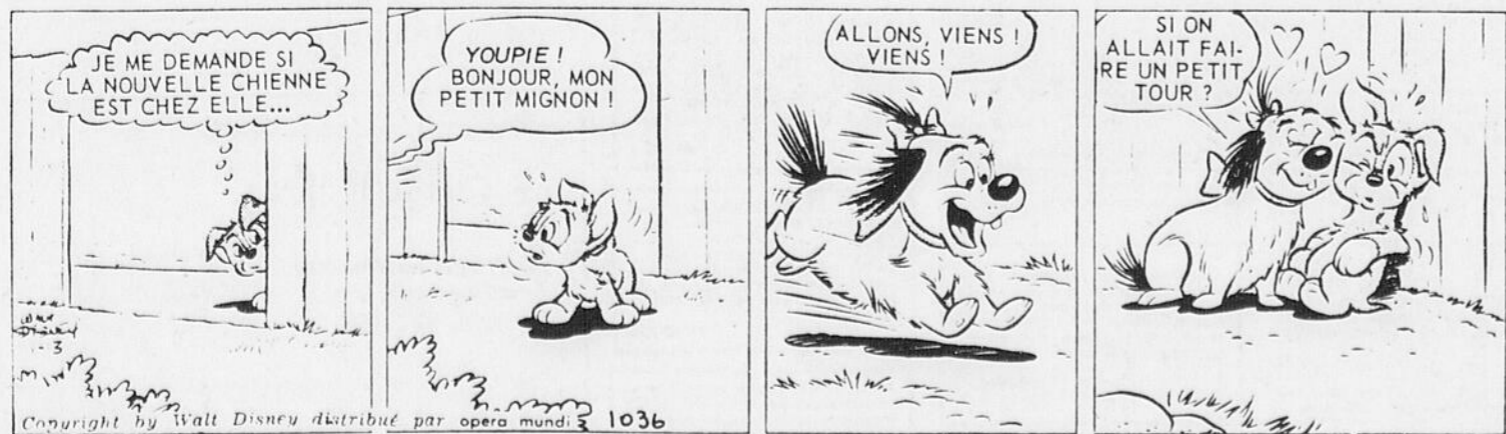
DONALD



LUC BRADEFER



SCAMP



BRIDGE

LA SUITE PIQUE

On peut considérer comme un avantage le fait de détenir la suite pique qui exerce une priorité sur toutes les autres. L'annonce des piques peut exercer une certaine gêne pour les adversaires, les obligeant à entrer dans les enchères au palier de deux trics. Cependant, la suite pique ne comporte pas uniquement des avantages car elle peut provoquer une hausse rapide des enchères qui peut être à redouter même pour le camp détenant cette suite supérieure. On peut donc dire que si la suite pique est une arme puissante, elle doit cependant être utilisée avec précaution.

Le problème suivant fut soumis à Oswald Jacoby et je vous présente les questions du correspondant et les réponses du célèbre bridgeur.

Donneur: Ouest
Tous vulnérables

Pi- D-V-8-6-3
Co- R-4
Ca- R-4
Tr- R-D-V-6-2

Ouest
1-pique
3-trèfles
5-trèfles
passe

Nord
passe
passe
passe

Est
2-coeurs
4-S-A
5-coeurs

Sud
passe
passe
passe

Résultat: deux levées de chute, 200 points pour les joueurs en N-S et un demi-point de match pour les joueurs en E-O sur une possibilité de 13 points!

Les questions du correspondant:
(a) La main Ouest justifie-t-elle une ouverture des enchères?
(b) Est-il justifiable d'explorer les possibilités d'un chelem après une ouverture de la part de son partenaire?

(c) Comment aurait-il été possible pour E-O de s'arrêter à 3-S-A, seul contrat présentant une possibilité de manche?
Réponses de Jacoby
(a) La main Ouest justifie une ouverture des enchères de la part d'un joueur en première position. (Cette main peut être évaluée à deux levées et demie défensives, une et demie pour la suite trèfle et une demie à cœur et pique.)
Jacoby ajoute: La rédéclaration 3-trèfles est très mauvaise. Si Ouest choisit d'ouvrir par 1-pique, il doit simplement revenir à 2-piques en réponse au changement 2-coeurs de son partenaire. Il se doit de montrer une qualification minimum en choisissant la plus faible rédéclaration.
Après la rédéclaration 2-piques, Est aurait probablement poussé à 4-coeurs et chuté d'une levée si les adversaires se hâtent d'encaisser leurs deux piques avant que le déclarant ait l'occasion de disposer de perdantes sur les trèfles du Mort.
(b) Après l'ouverture à 1-pique et le changement à 3-trèfles de l'ouvreur, Est devient justifiable de songer à la possibilité d'un chelem.
(c) Afin de prévenir la hausse rapide des enchères, Ouest doit tout d'abord annoncer 1-trèfle alors que sa force d'honneurs est très limitée.
Ainsi les enchères auraient pu prendre le cours suivant:
N.B.: 3-S-A n'est même pas un contrat de tout repos si l'as de carreau se trouve chez Sud et qu'il entame d'un petit carreau.
Appréciez toute la valeur de la suite pique, mais craignez la hausse rapide des enchères qu'elle peut produire.

NOËL DUCHESNE

MOT MYSTERE

Réponses du no. GRADE
5 lettres cachées

1	A	F	F	U	T	R	S	O	U	L	I	G	N	E	R
2	P	A	R	T	I	O	R	E	S	T	E	A	N	E	S
3	I	C	E	T	U	R	U	E	R	A	P	I	N	T	E
4	P	E	R	D	R	E	A	A	A	T	I	S	S	E	R
5	E	A	E	O	G	E	V	O	I	L	E	R	O	S	O
6	P	R	E	U	X	I	O	E	E	I	S	R	U	E	S
7	P	R	E	T	V	D	I	A	G	R	A	P	P	E	S
8	R	O	S	E	E	E	N	N	R	A	D	A	E	R	E
9	I	T	R	S	N	E	E	O	I	S	R	O	U	E	R
10	A	A	E	T	T	M	O	U	L	A	I	N	O	U	A
11	S	E	C	T	E	O	E	S	I	G	R	U	E	S	I
12	A	R	U	N	O	I	X	T	I	E	N	C	T	O	E
13	I	E	T	I	R	E	R	O	N	T	A	R	R	I	N
14	N	S	O	N	N	E	R	A	I	R	O	U	E	R	T
15	S	O	U	P	E	P	A	R	T	O	U	T	S	S	E

- Avoine
- affut
- aéré *
- anes
- Crut
- Doute
- Etes
- êtres
- ères
- enrage
- ente
- écart
- émoi
- Frère
- face
- Gais
- grappe
- gues
- gril
- idée
- Liras
- Moulai
- Noua
- nous
- noix
- Reste
- orée
- Pies
- pipe
- prêtres
- porte
- parafre
- partout
- partir
- prias
- preux
- part
- perdre
- prêt
- pinte
- Rues
- rota
- rouer *
- rosée
- renseignements
- raviveras
- rosseraient
- reçut
- ruera
- raie
- Soupe *
- souligner
- souder
- sains
- sonnerai
- sage
- secte
- soirs
- Tireront
- tout
- tien
- test
- Vente
- voile



VICTOIRE — La fraction du Parti du Congrès que dirige Mme Indira Gandhi a remporté 152 des 215 sièges de l'assemblée de l'Etat de Karnataka, dimanche, ce qui a entraîné la démission de son rival à la tête de cette formation, M. B. K. Reddi. (Téléphoto AP)

OFFRE D'EMPLOI

POSTE: **TECHNICIEN**

Diplômé ou expérience en électronique pour faire installation et maintenance de système d'alarmes. Position permanente et bénéfices marginaux.

Protective Alarm System

58, boul. de l'Université
CHICOUTIMI

Téls: le jour: 543-7268
le soir: 545-4455

OFFRE D'EMPLOI

POSTE: **VENDEUR**

Avec ou sans expérience dans le domaine de l'électronique et systèmes d'alarmes. Position permanente et bénéfices marginaux.

Protective Alarm System

58, boul. de l'Université
CHICOUTIMI

Téls: le jour: 543-7268
le soir: 545-4455

LES BIJOUTERIES DIAMANTAIRES PEOPLES

Recherchent personne ambitieuse avec **expérience pertinente** dans la vente. Dans le but d'un travail à temps plein et avec possibilité d'accéder au poste d'assistant-gérant. Toute personne intéressée à s'informer, composez:

545-4910

Proche-Orient

Menahem Begin rejette les propositions de l'Egypte

JERUSALEM (Reuter) — Israël a rejeté lundi les propositions de l'Egypte concernant la déclaration sur les principes d'un règlement au Proche-Orient que M. Alfred Atherton avait ramenées du Caire samedi.

Le secrétaire d'Etat américain adjoint s'est vu confier par le président du conseil, M. Menahem Begin, et le ministre des Affaires étrangères, M. Moshe Dayan, des propositions qu'il a qualifiées de "concrètes" et qu'il présentera au président Anouar Sadate mardi. Il pense qu'il pourrait revenir à Jérusalem jeudi.

M. Begin s'est refusé à commenter le contenu de ces nouvelles propositions, mais a déclaré: "Il y a des

raisons de supposer que les négociations vont continuer".

M. Atherton a reconnu qu'il existait des divergences entre les deux parties qui, a-t-il dit, font de sérieux efforts pour les aplanir. Il a refusé d'évaluer les progrès réalisés ou non à chacune de ses navettes: chaque discussion, a-t-il dit, apporte de nouveaux éléments.

De source israélienne autorisée, on indique que la formule de déclaration de principe proposée par l'Egypte était, lors de la réunion de la Commission politique à Jérusalem, plus proche du compromis proposé par le président Jimmy Carter qu'elle ne l'est maintenant.

Autodétermination

Bien qu'elle le démente, l'Egypte, dit-on de même source, a durci sa position. Alors que le président Carter proposait, en termes vagues, que les Palestiniens puissent "participer à la détermination de leur propre avenir", les Egyptiens se rapprocheraient maintenant de la formule "autodétermination" qu'ils proposaient au départ et qui, pour Israël, signifie la création d'un Etat palestinien.

Des propositions rapportées par M. Atherton, M. Begin a dit que quelques paragraphes en étaient négociables, qu'un paragraphe était parfaitement acceptable et que des modifications avaient été propo-

sées pour d'autres paragraphes. Il a répété qu'Israël ne pouvait accepter comme précondition le retrait total des territoires occupés et la création d'un Etat palestinien, deux conditions que la résolution 242 des Nations unies ne prévoit pas.

D'autre part, M. Eliahu Ben Elissar, directeur général de la présidence du conseil, a rendu les Américains responsables du durcissement de l'Egypte.

Prenant la parole lors d'une réunion publique à Haïfa, il a déclaré que les Egyptiens espéraient voir les Etats-Unis faire pressions sur Israël pour le forcer à accepter la nouvelle politique du Caire.

"Si les Egyptiens et les Américains croient cela, ils se trompent. Nous n'accepterons rien qui, à notre avis mettra en danger la sécurité d'Israël", a dit M. Ben Elissar, qui avait dirigé la délégation israélienne à la conférence du Caire.

Elan de paix

Cependant, le secrétaire au Foreign Office David Owen, qui a rencontré lundi séparément MM. Begin et Atherton, a exprimé l'opinion que l'élan de paix existait encore et pourrait même être en train de reprendre de la vigueur.

Pour M. Owen, le plan de paix présenté par Israël lors de la rencontre au sommet d'Ismaïlia au mois de décembre reste un bon cadre de négociations: "Aucun des deux camps ne peut espérer tout avoir d'un seul coup".

M. Owen, qui est arrivé d'Amman dimanche, a estimé que la Jordanie n'était pas encore prête à se joindre au processus de paix. Elle pourrait peut-être le faire si une déclaration de principes était signée, a-t-il dit.

Le chef de la diplomatie britannique a d'autre part déclaré que la Jordanie serait mieux disposée envers des négociations si elle était convaincue que le plan Begin d'autonomie limitée pour la Cisjordanie n'était que temporaire. Toutefois si le plan Begin prévoit un statut provisoire pendant cinq ans, rien n'indique que les dispositions seront plus libérales à la fin de cette période, fait-on remarquer de source israélienne.

M. Owen a estimé que la Jordanie restait très prudente et n'était pas prête à rompre avec la Syrie pour participer à des négociations.

Le secrétaire au Foreign Office a d'autre part rencontré le ministre de la Défense, le général Ezer Weizman, l'ancien premier ministre, M. Yitzak Rabin, et l'ancien ministre des Affaires étrangères, M. Higel Allon. Il regagne mardi Londres.

Argentine

Liberté de presse, oui mais...

BUENOS AIRES (AFP) — La récente fermeture du quotidien La Razon, de Buenos Aires — plus de 350.000 exemplaires — constitue un rappel brutal par les militaires que la presse est en liberté surveillée en Argentine.

La fermeture de cet im-

portant quotidien le soir dont la richesse, le bon ton et la place dans l'établissement ne risquent pas de faire passer pour un organe de la subversion apatride, ainsi que l'on désigne les mouvements clandestins terroristes et marxistes, est due simplement au fait que le quotidien a reproduit une dépêche de l'agence américaine United Press International datée de Santiago, au Chili.

Cette dépêche, citant un journal de la capitale chilienne, disait que le discours du président Jorge Rafael Videla, jeudi dernier, avait provoqué la déroute du massérisme. L'article faisait ainsi allusion à la harangue prononcée par le commandant de la marine argentine, l'amiral Emilio Maserà, devant une unité de l'infanterie de marine à Puerto Grande, en Terre de feu.

L'amiral avait dit en substance que les Forces armées argentines étaient prêtes à repousser dans cette zone sensible du pays toute agression et que l'on en arrivait à la fin des palanques.

Les officiers de marine argentins qui dirigent les services de presse et d'information de la présidence, n'ayant pas admis qu'on puisse publier de tels commentaires sur la situation politique argentine, ont estimé que cette publication constituait une violation flagrante d'un décret du 13 mai 1975 interdisant à tout organe de presse, national ou étranger, de publier toute information se référant à l'Argentine qui aura pu être fournie par les agences d'informations étrangères.

Ce décret n'est pas le produit du gouvernement militaire. Il est dû au gouvernement de Mme Estela Martínez de Peron qui l'a signé à l'époque où elle avait encore pour conseiller M. Jose Lopez Rega, actuellement en fuite et recherché par la justice de la junte que préside le général Jorge Rafael Videla.

Vilas

L'application du décret surprend car, jusqu'à ce que fut violé maintes fois ce décret surtout lorsqu'il s'agissait des prouesses du tennismen Vilas, du coureur automobile Reutemann ou des multiples voyages officiels des membres du gouvernement militaire à l'étranger, largement couverts par les agences étrangères et par la presse locale.

La liberté de presse existe en Argentine, disait encore récemment à un groupe de journalistes de passage un membre éminent du gouvernement militaire.

Liberté de presse, oui mais... depuis deux ans au moins une dizaine de journaux ou périodiques ont été fermés ou suspendus par les autorités militaires.

Le nombre des journalistes argentins professionnels dont on est sans nouvelles pour cause d'enlèvement ou d'arrestation se monte à au moins 22.

Rares sont les journaux d'Argentine qui osent vraiment sortir du régime d'autocensure que la crainte et le sens des responsabilités nationales leur ont imposé.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
NO: 150-11-00030-78
COUR SUPERIEURE
EN MATIERE DE FAILLITE
Dans l'affaire de la faillite de:
CREATIONS COREL SAGUENAY
LTEE, ayant son siège social au 700,
boul. St-François, Jonquière et opérant
des commerces au 1401, boul.
Talbot, Chicoutimi, 700 boul., St-
François, Jonquière et 705 du Pont,
Alma, P.Q.

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Avis est par les présentes donné que Creations Corel Saguenay Ltée a déposé une cession le 23ième jour de février 1978, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16ième jour de mars 1978 à 11h30 de l'avant-midi, au 940, Chabanel, en la cité de Chicoutimi, dans la province de Québec.
Date de Chicoutimi, ce 24ième jour de février 1978.
GILLES TREMBLAY, C.G.A. SYNDIC,
582 est, boulevard Lamarche,
Chicoutimi, P.Q. G7H 1L2.

DECES

VILLENEUVE (M. Rémi)

— Est décédé à sa résidence de Jonquière, le 26 février 1978, à l'âge de 33 ans et 3 mois, M. Rémi Villeneuve, époux de Dame Suzanne Desbiens, demeurant au 30, Pie XII, quartier Châteauguay, Jonquière.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault & Caron, 146, de la Fabrique, Jonquière.

Les funérailles auront lieu le mercredi 1er mars 1978, à 14h00, en l'église Sainte-Marie et l'inhumation au cimetière de Shipshaw.

Direction funéraire:
Nault & Caron.

ROBERGE (M. Fernand)

— Est décédé à l'Hôtel-Dieu de Roberval, le 26 février 1978, à l'âge de 59 ans, M. Fernand Roberge, époux en 1ères noces de feu Dame Irène Côté et en 2èmes noces de Dame Jeannine Tremblay, demeurant au 1175, rue Orléans, Saint-Félicien.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Arcand, 1044, boulevard Sacré-Coeur, Saint-Félicien.

Les funérailles auront lieu le mercredi 1er mars 1978, à 14h00, en l'église de Saint-Félicien et l'inhumation au cimetière paroissial.

M. Roberge était Chevalier de Colomb.
Direction funéraire:
Arcand,
Saint-Félicien.

BOUCHARD (M. Gérard)

— Est décédé à l'Hôtel-Dieu d'Alma, le 26 février 1978, à l'âge de 66 ans et 8 mois, M. Gérard Bouchard, époux de Dame Marie Tremblay, demeurant au 1172, rang Saint-Dominique, Saint-Coeur-de-Marie.

La dépouille mortelle est

exposée au salon funéraire de Saint-Coeur-de-Marie, au 104, Saint-Ludger.

Les funérailles auront lieu le mercredi 1er mars 1978, à 10h30, en l'église Sacré-Coeur et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire:
Coop. funéraire
Lac-Saint-Jean.

BLUTEAU (Mme Louis-Joseph)

— Est décédée à l'hôpital de La Baie, le 27 février 1978, Mme Louis-Joseph Bluteau, née Eugénie Simard, demeurant au 155, rue Albert, Bagotville.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Gravel & Fils, 219, de la Fabrique, Bagotville.

Les funérailles auront lieu le jeudi 2 mars 1978, à 14h00, en l'église Saint-Alphonse et l'inhumation au cimetière de Bagotville.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses filles: Mme Raymond Girard (Louise), Denise; ses fils: Clément (Huguette Lavioie), Gilles (Beatrice Rivierin).

Direction funéraire:
Gravel & Fils.



M. BERTRAND CROFT

Le service anniversaire de **M. Bertrand Croft**, de Chicoutimi, sera chanté le mardi 28 février 1978, à 19h15, en la Cathédrale de Chicoutimi.

Parents et amis sont invités à y assister.

Chine

Impatience du géant

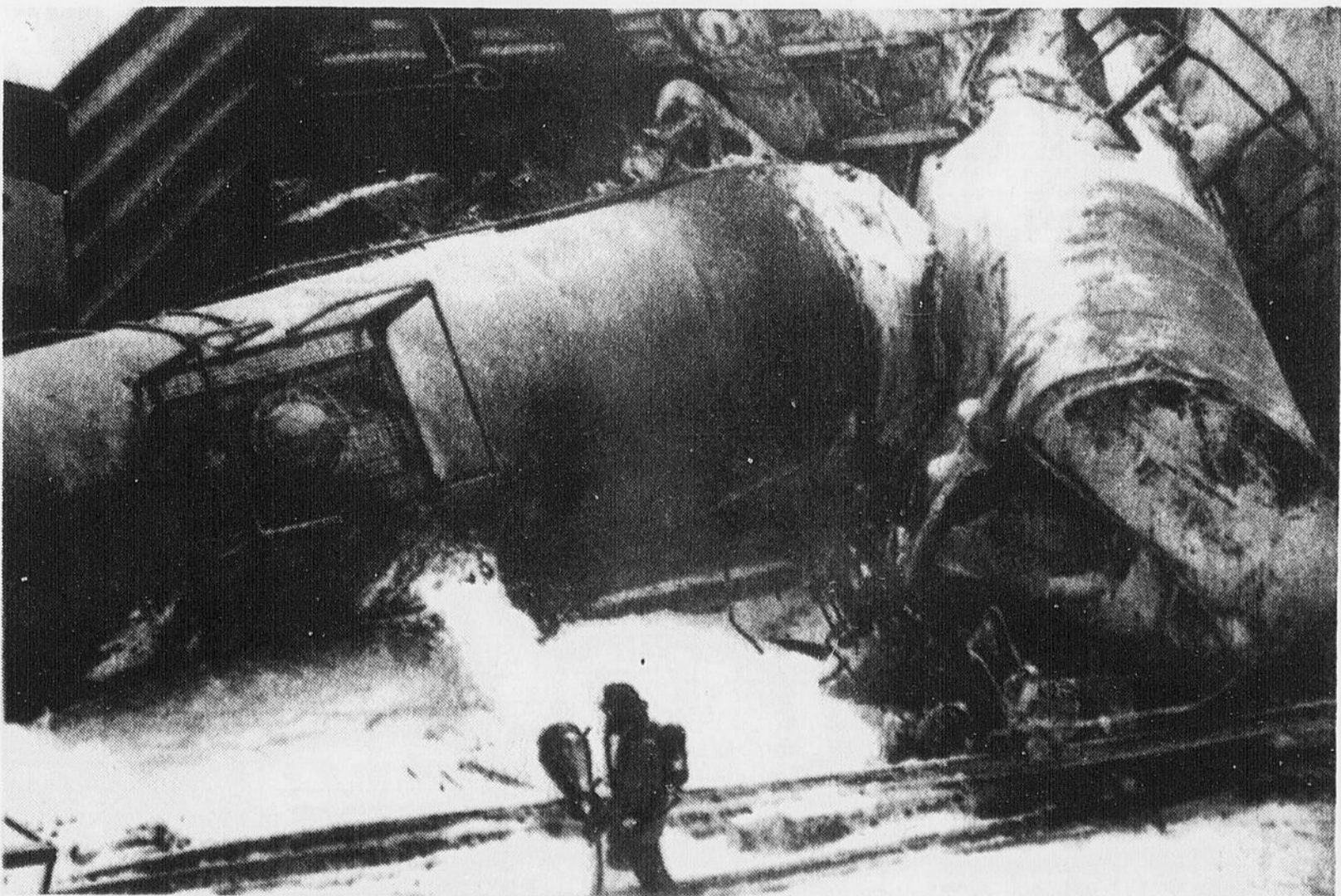
TOKYO (AP) — L'Assemblée nationale populaire chinoise a commencé ses travaux sur une note de franchise qui rappelle le milieu des années 1950, alors que le pays jouissait d'une liberté intérieure relative et faisait ses premiers gestes d'ouverture à l'égard des Etats-Unis.

Toutefois, une petite phrase du discours inaugural de trois heures et demie prononcé par le président Hua Kuo-feng laisse planer la possibilité d'un durcissement de Pékin six ans après le rapprochement avec Washington.

Ayant déclaré que l'armée doit être modernisée, M. Hua a ajouté: "L'Armée de libération populaire chinoise doit faire tous les préparatifs nécessaires à la libération de Taiwan (Formose)". Cette formulation sans ambages contraste avec la déclaration traditionnelle de rigueur selon laquelle Formose devait être libérée. Les nouveaux dirigeants chinois signifieraient ainsi à l'administration Carter que la patience de la Chine a des limites devant les hésitations américaines pour une reconnaissance complète de Pékin.

Cette petite phrase du successeur de Mao est relevée dans un discours par ailleurs sans surprises. Sur le plan intérieur, M. Hua a souligné la nécessité de lever les restrictions politiques imposées par les extrémistes du parti et de créer une atmosphère d'ouverture nationale.

L'Assemblée nationale populaire semble d'ailleurs avoir donné l'exemple à ce sujet. Pour la première fois depuis 1959, sa réunion a été annoncée à l'avance, et sa séance inaugurale a reçu toute la publicité désirable de la part de l'agence Chine-Nouvelle et de la radio. Dans un esprit de franchise plutôt inattendu, Chine-Nouvelle a rapporté que trois des 3.500 délégués, venus de Hopei, Liaoning et Pékin, se sont vu invalider leur mandat pour avoir commis "des fautes graves".



CHLORE — Un employé portant un masque à gaz projette sur des wagons-citernes un produit chimique pour éviter que ne se répande les émanations de chlore. Le chlore qui s'était échappé dimanche de

l'un de ces wagons a occasionné la mort de huit personnes et des malaises à quelques autres personnes. Le déraillement est survenu près de Youngston en Floride. (Téléphoto PC)



Santé et Bien-être social
Canada

Health and Welfare
Canada

Monique Bégin, Ministre

Monique Bégin, Minister

LE MONDE EN BREF

Réélection de Senghor

DAKAR (AFP) — M. Kéopold Sedar Senghor serait réélu président de la République du Sénégal et le Parti socialiste, dont il est le secrétaire général, obtiendrait la majorité des 100 sièges de l'Assemblée nationale.

Les résultats parvenus et les estimations diverses qui en sont tirées donnent en effet entre 15 et 30 pour cent des voix au Parti démocratique sénégalais, principal parti légal d'opposition, et, pour l'élection présidentielle, à son secrétaire général, Me Abdoulaye Wade, challenger du président Senghor. Le Parti africain de l'indépendance, marxiste-léniniste, qui est le troisième parti légal sénégalais, n'obtiendrait qu'un pourcentage très faible des voix.

La CGTP maintient son ordre de grève

LIMA (Reuter) — La Confédération générale des travailleurs péruviens (CGTP), d'obédience communiste et qui revendique 700,000 adhérents, a décidé de maintenir son ordre de grève de 48 heures, à partir de lundi, en dépit de l'interdiction du gouvernement militaire.

La CGTP demande des hausses salariales et le réembauchage de 4,500 travailleurs licenciés après de semblables mouvements sociaux en juillet.

Chlore mortel

YOUNGSTOWN, Floride, (AP) — Huit morts et 67 personnes intoxiquées, tel est le bilan d'une fuite de chlore survenue dimanche matin près de Youngstown, en Floride. Un nuage de gaz s'est répandu sur une grande route très fréquentée après s'être échappé d'un wagon-citerne faisant partie d'un train qui a déraillé.

Toutes les victimes se trouvaient dans des voitures. Elles ont tenté de fuir la zone à pied, les moteurs de leurs véhicules s'étant arrêtés parce que le chlore a éliminé l'oxygène nécessaire à la combustion.

Les 700 à 1,000 habitants des environs ont été évacués.

Terroriste abattu

BELFAST (AP) — Des soldats britanniques ont tué dimanche soir, près de Cookstown, à 80 km à l'ouest de Belfast, un jeune conseiller municipal, Paul Duffy, 21 ans, neveu du trésorier du Parti social-démocrate et travailliste (SDLP), principale formation catholique modérée d'Irlande du Nord.

Selon le commandement britannique, le jeune homme a été surpris par les soldats alors qu'il était en train, avec un autre homme, de prendre des bombes dans une cache découverte la veille pour les transporter dans une voiture. Au lieu de s'immobiliser comme ils en ont reçu l'ordre, les deux terroristes se sont mis à courir et les militaires ont ouvert le feu, tuant Duffy sur le coup. L'autre individu est parvenu à s'enfuir à bord du véhicule.

Comme les autres

ROME (AP) — Après huit années de procédures, M. Luciano Bacchelli, un habitant de Bologne, a perdu son procès contre le trésor public.

S'intitulant prince du Lluchmager et grand maître du "Très tranquille ordre de la glorieuse sainte Marie", dont le siège est à Monaco, il prétendait ne pas être imposable.

Il avait fait un procès à la ville de Bologne, dont la municipalité est communiste, pour obtenir le remboursement de trois millions de lires (\$3,000) d'impôts locaux qu'il avait acquittés.

Mais, après examen de 71 documents qu'il lui avait soumis, la cour a estimé que M. Bacchelli est un contribuable comme les autres.

Mooniste poignardée

NEW YORK (AP) — Le meurtre de Christiane Coste, 29 ans, disciple de la secte Moon retrouvée morte samedi à New York, est typique du "genre de violence excessive observée fréquemment dans un cas de réaction de rage", a déclaré le Dr. Michael Baden qui a participé à l'autopsie du corps de la jeune femme.

L'autopsie a révélé que Christiane Coste a reçu plusieurs coups de couteau, a été étranglée et jetée dans le vide.

Alertée par un correspondant téléphonique anonyme, la police a découvert le cadavre de la jeune femme dans la cour d'un immeuble de Harlem, samedi après-midi. Sa mort remontait déjà à plusieurs heures.

Christiane Coste, qui avait renoncé à commencer une carrière médicale en France, avait abandonné le catholicisme et adhéré à la secte Moon en 1972. Elle travaillait comme interprète à l'ambassade de l'Empire centrafricain à l'ONU, partageait un appartement avec deux ou trois autres moonistes et, chaque matin, elle distribuait une revue de la secte dans le quartier où elle a été retrouvée morte.

Plafonnement de la production

NICOSIE (AP) Selon le Middle East Economic Survey, l'Arabie saoudite a décidé de plafonner sa production de brut léger à 65 pour cent de sa production totale de brut en 1978.

L'an dernier, cette qualité de pétrole avait représenté 72 pour cent de l'ensemble de la production. Pour le seul mois de janvier elle avait dépassé 76 pour cent.

Il s'agit du pétrole de 34 degrés API. La qualité plus légère de 39 degrés API, qui représente de 7 à 8 pour cent de la production, n'est pas affectée.

Dissidents emprisonnés

VARSOVIE (AP) — Seuls deux des 14 dissidents polonais qui ont été arrêtés la semaine dernière par la police communiste demeurent sous les verrous.

Parmi les 12 libérés figurent MM. Jacek Kuron et Adam Michnik, membres importants du Comité d'auto-défense sociale. Selon leurs amis, les dissidents arrêtés ont été traités très courtoisement par la police.

Les deux dissidents encore en prison sont M. Bogdan Borusewicz, membre du comité, de même qu'un sympathisant du mouvement. Ils ont été condamnés à 14 jours de prison pour mauvaise conduite, à Sopot, dans le nord du pays.

Croix gammées

FUERTH, Allemagne de l'Ouest (Reuter) — Des croix gammées et autres inscriptions nazies ont été badigeonnées au cours du week-end dans des cimetières juifs et sur les murs d'une synagogue et de maisons appartenant à des Juifs à Fuerth, près de Nuremberg, a annoncé la police.

La communauté juive de Nuremberg a offert une récompense de 1.000 marks à toute personne qui permettra l'arrestation des coupables.

Journal d'Oswald

NEW YORK (AP) — L'auteur Edward Jay Epstein, qui a fait procéder à une étude graphologique au microscope, est certain que le prétendu journal de Lee Harvey Oswald dans lequel il décrit la déception envers l'URSS a été écrit d'un seul jet, juste avant son retour aux Etats-Unis en 1962 et qu'il ne s'agit pas d'une relation quotidienne de ses sentiments.



Carcasse de dauphins

TOKYO (AP) — Les pêcheurs japonais qui ont tué 1.010 dauphins, jeudi dernier, en ont jeté 250 à la mer, en ont vendu 200 sur le marché local, bien que la viande de dauphin soit considérée comme non consommable, et ont enterré les 650 autres dans un îlot inhabité proche de Nagasaki.

Alors qu'ils avaient commencé à rejeter les carcasses en mer, les pêcheurs ont été informés que cette pratique violait la législation contre la pollution maritime, a indiqué la préfecture de Nagasaki.

Malgré les protestations des écologistes, les pêcheurs japonais massacrèrent souvent des dauphins. Ils disent qu'ils détruisent leurs prises. Après en avoir attrapé un millier, ils les ont rassemblés sur une plage où ils les ont frappés jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Périple dans le Grand Nord

WASHINGTON (AP) — Six mille kilomètres à pied à travers les étendues les plus inhospitalières du Globe, seuls compagnons: 20 chiens de traîneau, six mois de dialogue avec un satellite au rythme d'un "bip" par minute, telle sera l'aventure polaire et scientifique d'un Japonais, Naomi Uemura, 37 ans, qui fera claquer dans l'air froid son premier coup de fouet le 4 mars.

Partant du camp Alert dans le nord du Canada, Uemura gagnera le pôle nord en suivant la même route que l'amiral Robert Peary en 1909. Il devrait l'atteindre à la mi-avril, après avoir parcouru avec ses chiens 800 km par des températures descendant jusqu'à moins 45 degrés. Puis il mettra le cap sur le nord du Groenland, qu'il devrait atteindre le 1er juin. Après être parvenu au sommet du plateau de glace du Groenland qui culmine à 3,000 m, il descendra toute la longueur du Groenland.

Chaque fois que ce sera possible, il utilisera une voile pour soulager ses chiens de traîneau. Il compte terminer son expédition vers la fin août à Narsarsuaq, à la pointe sud du Groenland.

Uemura est allé récemment au centre spatial Goddard de la NASA près de Washington pour être mis au courant du fonctionnement d'une balise radio qu'il emportera sur son traîneau. Cette balise sera en contact avec le satellite Nimbus-6 en émettant automatiquement toutes les minutes un signal radio. Le satellite suivra donc la progression de l'explorateur. En outre, les signaux radio transmettront diverses données scientifiques telles que la température et la pression atmosphérique.



SOURIANT — Le mathématicien soviétique Grigory Chudnovsky était tout souriant à son arrivée à l'aéroport Kennedy, dimanche. Cette arrivée est le résultat d'une vaste campagne qui a été menée par des hommes de science de l'Est en vue de lui permettre de sortir de son pays.

(Téléphoto AP)

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

offre un cadeau gratuit à la future mariée. Une valeur de plus de \$25



Notre cadeau VIVE LA MARIÉE est gratuit, pratique, et intéressant. Voici ce que vous recevrez:

- Plus de 30 produits ménagers de qualité, plein format
- Des bons-rabais valant plus de \$8
- Plus de 20 livrets de recettes et trucs ménagers
- Une semaine d'abonnement gratuit au journal LE QUOTIDIEN
- Le tout d'une valeur de plus de \$25.

Si votre mariage est prévu d'ici quelques mois, profitez de notre offre et recevez votre merveilleux cadeau VIVE LA MARIÉE. Remplissez le coupon et retournez-le par courrier. Sans déboursé et sans obligation de votre part. De même, si l'une de vos amies ou parentes projette de se marier, vous pouvez remplir et nous retourner le coupon en son nom. Nous nous occuperons du reste! Tous les formulaires doivent nous parvenir AVANT le mariage, et cette offre se limite aux futures mariées qui éliront domicile dans le territoire desservi par LE QUOTIDIEN ou la livraison à domicile est disponible. Un seul cadeau par future mariée.

Le cadeau VIVE LA MARIÉE est un hommage du journal LE QUOTIDIEN

LE QUOTIDIEN
316, LABRECQUE, CHICOUTIMI
VEUILLEZ REMPLIR CETTE FORMULE AU COMPLET

Veillez inscrire la personne suivante pour un cadeau VIVE LA MARIÉE gratuit
(Lettres majuscules)

NOM DE LA FIANCÉE (prénom) _____ (nom) _____

NOM DU FIANCÉ (prénom) _____ (nom) _____

ADRESSE ACTUELLE DE LA FIANCÉE (rue) _____ (ville) _____ (pays) _____

(ville ou village) (code postal) _____ (Bur) _____ (Rex) _____

DATE DU MARIAGE _____ EGLISE _____

NOM DE L'OFFICIAIRE (Monsieur, Pierre, Robbin, etc.) _____

Cocher si vous êtes: FIANCÉE MÈRE PARENT AMI

VOTRE NOM _____

VOTRE ADRESSE _____